

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cté Maskinongé

Vol. XIII, No. 29

Berthierville, le jeudi, 19 mai 1938.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant.

Le crédit social et le crédit bancaire

Le système bancaire repose sur le droit, reconnu par le gouvernement aux banques à charte, d'employer des crédits au même titre que la monnaie frappée. L'établissement de ce système a donné lieu à la circulation du chèque dans les échanges commerciaux. Le chèque a relégué à l'arrière plan l'usage des pièces d'or et d'argent et des billets de banque eux-mêmes. Aujourd'hui le numéraire (pièces métalliques et billets de banque) ne sert plus que comme monnaie de pose pour les petites dépenses courantes; le gros des transactions commerciales se fait par chèques et par entrée dans les livres.

Si nous avions pu faire la repartition de tout l'argent métallique et numéraire des banques en 1936, à tous les citoyens du Canada, chaque citoyen aurait reçu pour sa part \$3.27 en or, argent ou cuivre et \$25.00 en piastres. Par contre chaque citoyen aurait dû à la banque la somme de \$248.85 en billets ou chèques.

Quand il faut songer à payer nos intérêts sur notre dette publique qui est à chacun de \$720.00 sans compter notre dette privée et en plus des \$248.85 à la banque, même si nous payions seulement 5% d'intérêt sur notre dette publique, notre répartition d'argent n'est pas suffisante, pour rencontrer cet intérêt: comment pouvons-nous payer l'intérêt sur notre dette privée et où pouvons-nous trouver la balance d'argent pour notre subsistance après avoir transformé nos sueurs en piastres, si ce n'est que d'aller faire de nouveaux emprunts à la banque si nous avons des garanties à fournir, si non nous sommes condamnés à mourir de faim?

L'idée que les prêts et les dépôts bancaires consistent en véritable monnaie est aujourd'hui surannée. C'est une illusion qu'il faut classer avec les loupes-garous et les croquemittaines inventés pour faire peur aux enfants. Il en est de même de cette vieille formule aux termes de laquelle le pouvoir d'achat du pays doit être remboursable en or. On a imposé ces doctrines à la croyance du public à force de fausses représentations, en vue de sauvegarder le système. Un système basé sur l'injustice et qui tient debout grâce à une crédulité ignorante peut-il fonctionner pour le véritable bien de l'industrie et pour le développement du pays? Il n'y a pas que les tenants du Crédit Social qui se permettent de critiquer le système actuel, si l'on en juge par les réflexions que fait Henry Ford qui n'est pourtant pas un rêveur:

"La monnaie n'est pas la richesse, la richesse est ce que la monnaie achète. Mais tout cela a été tourné sens dessus dessous. Le système actuel nous a entortillés pour nous faire PRODUIRE DES BIENS POUR ACHETER DES PIASTRES, alors que ce qu'il nous faut, c'est un système monétaire qui PRODUISE DES PIASTRES POUR ACHETER DES BIENS. Sous le système actuel C'EST LA QUEUE QUI REMUE LE CHIEN. La monnaie n'est qu'une partie du système de transport de la société, pour passer les biens d'un homme à un autre, ce système est si souvent en panne, qu'il est grand temps pour nos financiers de produire un meilleur modèle.

"Le système monétaire actuel tel que géré par ceux qui le manipulent pour leur profit est complètement suranné, et en grande partie responsable des arrêts périodiques dans les affaires. C'est un système qui cherche à contrôler le travail, qui veut contrôler les gouvernements, la finance, l'alimentation, l'industrie et même les écoles. Il manifeste une avarice qui veut tout contrôler.

"Voici une nation qui pourrait être la plus riche au monde alors qu'on a assez de rien, parce qu'il n'y a pas assez de production réalisée. Les besoins sont là; l'arrêt est dans le système qui place les profits avant la production... et c'est le système monétaire".
SI HENRY FORD EST UN REVEUR IL REVE EXACTEMENT LA MEME REFORME QUE LES TENANTS DU CREDIT SOCIAL.

C. F.

BAPTEMES

GOYETTE. — Le 14 mai a été baptisé par monsieur l'abbé A. Houle, Joseph, Roger, Lucien, enfant de M. et Mme Camille Goyette: parrain et marraine: M. et Mme W. Mayer.

CLOUTIER. — Le 12 mai a été baptisé par M. l'abbé J. R. O. Ducharme, Joseph, Gérald Marcel, enfant de M. et Mme Léopold Cloutier: parrain et marraine, M. et Mme Joseph Marseille de Ste-Elizabeth.

BEAUSOLEIL. — Le 16 mai a été baptisé par M. l'abbé J.-A. Laporte Joseph, Gilles, Robert, enfant de M. et Mme Gabriel Beausoleil: parrain

et marraine M. et Mme Phyllis Beausoleil.

SEPULTURES

LAPRADE. — Le 11 mai a été inhumée par M. l'abbé J. R. O. Ducharme, Marie, Paulette, Eglantine, enfant de M. et Mme Albert Laprade, et décédée à l'âge d'un an et demi.

BELLEHUMEUR. — Samedi dernier, avaient lieu les funérailles de M. Damase Bellehumeur, époux de Dame Rose-Anna Gendron, décédé à l'âge de 47 ans et deux mois. Outre son épouse, M. Bellehumeur laisse dans le deuil un fils; nos sympathies à la famille.

Mondanités

PROCHAIN MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage des deux frères Mousseau, MM. Juneau et Alfred, fils de M. et Mme Alfred Mousseau, pour le premier juin prochain. M. Juneau Mousseau unira ses jours à Mlle Isabelle Rocray, fille de M. et Mme Alexandre Rocray et M. Alfred Mousseau, à Mlle Madeleine Paquin, fille de M. et Mme Adrien Paquin.

FIANÇAILLES

Dimanche dernier, avaient lieu les fiançailles de Mlle Laurette Paquin, fille de M. et Mme Edouard Paquin avec monsieur Benoit Piette, fils de M. et Mme Alexis Piette, décédés. Le mariage serait fixé vers la fin de juin prochain.

RECEPTION A L'OCCASION DU MARIAGE DE MONSIEUR R. ARCHAMBAULT

Vendredi dernier M. L.-H. Hébert, Ingénieur Divisionnaire du Ministère de la Voirie recevait à un souper intime quelques employés de la Voirie à l'Hôtel Victoria à l'occasion du prochain mariage de M. Raymond Archambault, I.C. Assistant Ingénieur Divisionnaire. Les compagnons de travail de M. Archambault profitèrent de la circonstance pour lui offrir une bourse et lui souhaiter leurs meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité. Ont porté à parole à cette petite fête de famille: M. L.-H. Hébert, G.-H. Ste-Marie, J.-Albert Tellier, Lionel Froment, Alexandre Desrosiers, Louis Rainville, Georges Marion et Roland Doucet. M. Archambault en termes choisis a remercié ses compagnons de leur bons souhaits et de leur témoignage d'estime. Assistaient à cette fête; outre le héros de la fête: M. L.-H. Hébert, G.-H. Ste-Marie, Inspecteur du Ministère de la Voirie, J.-Alb. Tellier, comptable. Lionel Froment, Chef Cantonnier, Roland Doucet, commis, François Parent, Contremaitre, Georges Marion, Officier de la Circulation, Alexandre Desrosiers, Contremaitre, Louis Rainville, Contremaitre, M. L.P., Roland Doucet, mécanicien, MM. D. Chaput, Victorin Langevin, Victorin Laporte, Charles Beaucage, tous chauffeurs de Camion du Département.

MARIAGE

Hier matin à l'église de Crabtree Mills, M. l'abbé Ferland bénissait le mariage de Mlle Marie-Reine Roy, fille de M. et Mme Damien Roy, décédés et de M. Joseph Chagnon de Montréal. M. Jean-Damien Roy servait de témoin à sa soeur et M. Chagnon à son fils.

Après une réception intime chez Mme Vve D. Roy, à Berthierville, les nouveaux époux sont partis en voyage pour Québec, pour aller habiter ensuite Cabano en Gaspésie.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

VENTE IMPORTANTE

M. R.-A. Gervais, bijoutier de la ville, s'est lundi, porté acquéreur du Bloc Chénard.

Les Affaires Municipales

TAXES COMMERCIALES ET "SLOT-MACHINES"

Faut-il oui ou non taxer les gobes sous? C'est la question à l'ordre du jour, puisque le conseil est à mettre la dernière main au règlement des taxes commerciales.

C'est, croyons-nous, le maire de Verdun qui disait dernièrement: "Puisqu'il faut les tolérer ces "slot-machines", taxons-les".

C'est céder d'étrange façon, aux exigences du trust, comme le dit si bien la Revue Municipale. L'autorité locale n'a pas le pouvoir de faire disparaître les gobes-sous, ce droit étant réservé aux gouvernements fédéral et provincial: il ne serait donc pas logique de vouloir en retirer des revenus.

Le seul moyen

Ces gobes-sous comme tous les appareils de jeu de hasard ne peuvent être autorisés par les conseils municipaux: or, pourquoi ne pas jouer au plus fin et dire aux propriétaires de ces machines: vous voulez les garder absolument? Vous allez donc perdre votre permis de vendre des marchandises, soit cigarettes ou autre article, ou votre licence pour tenir restaurant.

Avec ce moyen, qui en garderait des gobes-sous?

Nouveaux officiers de la chambre de commerce.

Jeudi soir dernier, il y avait assemblée régulière des membres de la Chambre de Commerce et la principale question était l'élection des officiers. Monsieur C.-E. Bellerose fut accepté comme président de l'élection avec monsieur Maurice St-Martin comme secrétaire.

Les noms suivants furent mis en nomination et élus sans opposition: MM. Camille Ducharme, président, J. P. Lauzon, vice-président Maurice St-Martin, secrétaire, Paul Poirier, assistant-secrétaire et Cléophas Lavallée, trésorier. Outre la liste des dix directeurs, dont les noms nous échappent, on a retenu les services de Me Armand Sylvestre, comme avocat-conseil et délégué du conseil.

Les nouveaux élus ont remercié leurs confrères de leur confiance et de leur marque d'estime et le nouveau président en a profité pour remercier l'ex-président monsieur Lucien Caron, du zèle qu'il a apporté durant son terme d'office à promouvoir les intérêts de La Chambre, et ajouter à l'occasion du départ de M. Camille Fréchette pour Mont-Laurier, un mot de louange à son égard; on s'attend bien d'après les apparences du moins, que le nouveau conseil organisera sous peu une petite fête en l'honneur de monsieur Fréchette qui fut pendant quelques années la tête et le coeur pour ainsi dire de cette organisation.

* * *

OFFENSIVE D'EMBELLISSEMENT DANS LA VILLE SOUS LA DIRECTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

CONDITIONS. — DUREE DU CONCOURS. — CHAUX DONNEE GRATUITEMENT.

Un grand concours d'embellissement sera bientôt lancé, dit-on, sous la direction de La Chambre de Commerce: il faut que la ville soit rayonnante de propreté, semblent dire en chœur tous les membres de la Chambre.

C'est pourquoi, le délégué Me Armand Sylvestre s'est présenté devant le Conseil Municipal mardi soir, pour demander l'aide financier et les services des employés de la corporation.

CONDITIONS

Il faut s'inscrire et c'est le chef de police, qui est chargé de recevoir les noms: on aurait jusqu'au 15 juin, pour le faire et il faudra que tous les travaux soient au moins commencés à cette date.

1. — Afin de faciliter l'embellissement et le nettoyage, la chaux serait donnée gratuitement par les employés de la corporation, à 2. — De plus, toujours aux participants de ce concours, pour ceux qui sont inscrits.

ceux qui auront améliorés durant et temps, leurs bâtisses ou leurs terrains, qui auront dépensé pour la peinture etc, etc. La Chambre de Commerce leur obtiendrait du Conseil Municipal, la promesse que leur évaluation foncière ne serait pas augmentée pour 2 ou 3 ans.

Que le mot d'ordre soit donc: nettoyage et embellissement.

VOYAGE DE LA CHORALE

Comme nous l'avions dit la semaine dernière, notre chorale est allée rencontrer à Montréal les vainqueurs des six diocèses, qui avaient pris part au concours diocésains de chant grégorien. Sans remporter le

premier prix nos amis ont tout de même conservé 80% des points.

C'est la Chorale du Grand Séminaire de Montréal qui a gagné les honneurs: comme le faisait remarquer un connaisseur, il est tout de même curieux de faire des concours et d'y admettre des professionnels et des amateurs dans la même classe.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
Camille DUCHARME, Rédacteur-Gérant
65 RUE DE FRONTENAC,
BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:
Ville et comté de
Berthier-Maskinongé, un an . . . 0.50
Pour le Canada, un an . . . \$1.00
Pour les Etats-Unis . . . \$1.50
Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Berthierville

Ecole St-François d'Assise
Notes du mois d'avril

6e Année
Roger Carpentier 92% p.c., Yves Leduc 92% p.c.,

5e Année
Roland Robillard 85% p.c., Lomer Piette 83% p.c.

4e Année A
Raymond Picard 89% p.c., Marcel Rondeau 87 p.c.,

3e Année
Roger Grégoire 92 p.c., Guy Rocheleau 91% p.c., Marcel Laprade 91 p.c., André Boucher 90% p.c.,

2e Année
Roger Parent 91% p.c., Paul Champagne 90% p.c.

1ère Année
Laurent Champagne, Yvon Poirier, Jean-Paul Godin.

Classe enfantine
Paul Aimé Déry, Adrien Caisse, Henri Paul Tellier.

NOTRE-DAME DE LOURDES

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 28 mai courant le mariage de Mlle Anita Cou-tu, fille de M. et Mme Armand Cou-tu avec M. René Beaulieu, fils de M. et Mme Emmanuel Beaulieu. La cérémonie aura lieu à 8 heures, à l'église paroissiale.

ST-CUTHBERT

L'AMICALE DU COUVENT

L'Alma Mater invite cordialement toutes ses anciennes élèves à une réunion de famille, le 29 mai prochain à 1h.30 p.m.

Que chacune veuille bien considérer cette invitation comme personnelle.

Le Conseil de l'Amicale.
Pensionnat de Sainte-Anne
St-Cuthbert, le 13 mai 1938.

Pierre de Lestage

Seigneur de Berthier en haut.

1718-1743

Pierre de Lestage semble avoir été à l'emploi de la Compagnie de la Colonie dès 1706 aux gages de 1350 livres par an. (1) Il travailla pour cette compagnie jusqu'en 1709. Le 2 avril 1707, on lui fait une réduction de dettes, en considération des grands travaux qu'il a fait pour parvenir au compte général de la compagnie. (2)

A. BELLEHUMEUR

Bijoutier-Horloger

C. P. 92

En face du Marché.

BERTHIERVILLE.

Enfin il est désigné dans les documents comme marchand à Montréal. Il fit la traite des fourrures, dans les pays d'en haut, de 1709 à 1739 si on en juge par les nombreux engagements qu'il fit de voyageurs, de nautonniers, de trappeurs pour transporter les marchandises à échanger et approvisionner les postes épar-s. Le 5 janvier 1712, il épousa à Montréal, Marie-Josephte-Esther Sayer, dont il n'eut pas d'enfant. Le 1er mai 1714, il fut nommé marguillier de la paroisse de Montréal, on le désigne sous le nom de Pierre de Lestage Depeiroux. (3)

Le 25 avril 1718, Pierre de Lestage achetait le domaine et la seigneurie de Berthier en haut de Nicolas Blaise des Bergères de Rigaudville, par acte de Pierre Raimbault, notaire à Montréal. Le 7 mai 1718, Marie Françoise Vianney-Pachot, propriétaire de cette seigneurie par donation de Alexandre de Berthier, senior, ratifie cette vente de son mari, du 25 avril 1718. Le 8 novembre 1718 Nicolas Blaise des Bergères de Rigaudville, et son épouse Marie-Françoise-Vienney-Pachot donnent quittance à Pierre de Lestage, pour la somme de 6,000 livres, prix de la vente de la seigneurie de Berthier en haut. Le 17 novembre 1718, il rend foi et hommage pour cette seigneurie. Le 9 août 1723 il fait son aveu et démembrement.

La seigneurie de Berthier en haut, sous l'impulsion de Pierre de Lestage, prit de l'importance. Il augmenta le domaine y fit construire son manoir sur les bords de la rivière auquel il donna le nom de Bayonne (4) en souvenir de sa ville natale. La façade de son manoir regardait la rivière. Il y fit construire des dépendances. C'est également lui qui fit construire la première église en pierre, de Berthier, d'après ses déclarations du 24 février 1722, faites à Montréal, devant le commissaire Benoit-Mathieu Collet et son greffier Nicolas-Gaspard Boucault, pour déterminer le district des paroisses, où on constate que l'évêque de Québec, lui a donné la permission de construire l'église. Cette église fut donc construite de 1722 à 1724. (5) Il fit aussi construire un moulin à farine et un moulin à scie sur la rivière Bayonne, pour l'usage de ses censitaires.

Le 16 décembre 1729, Pierre de Lestage et son épouse Marie Joseph-Esther Sayer, se font devant Me Pierre Raimbault, notaire à Montréal, don mutuel et réciproque de tous leurs biens. (6)

Le 31 décembre 1732, d'après la requête de Pierre de Lestage qui avait sollicité une augmentation de sa seigneurie le marquis de Beauharnois, gouverneur et Gilles Hocquart, intendant, lui accordaient trois lieues de terre de front entre les fiefs de Dorvilliers à aller à celui de Chicot, à prendre le dit front au bout de la profondeur et limites des dits fiefs de Douvilliers et du Chicot, entre lesquels se trouve le dit fief de Berthier, sur trois lieues de profondeur. Cette concession fut ratifiée le 4 avril 1734. Le 19 décembre 1743, Pierre de Lestage avait fait son testament devant Me Danré de Blanzay, notaire à Montréal et un codicile, daté du même jour et reçu devant le même notaire.

Pierre de Lestage est décédé à Montréal, le 23 janvier 1743.

GRAINES de SEMENCES

FLEURS ET LEGUMES
En enveloppes à la pesée

LA PHARMACIE BERTHIER
Tél.: No. 70
BERTHIERVILLE

Nous payons les frais de malle sur commande d'une piastre ou plus.

Son acte de sépulture ne se trouvant pas à Montréal, il est fort probable qu'il aurait été inhumé dans l'église de Berthier qu'il avait fait construire, et sous son banc seigneurial.
Charles DRISARD.

(1) Inventaire des Ordonnances des Intendants, Vol. 1 pages 11 et 23.

(2) Idem, page 29.

(3) Memento Historique de Montréal, E.-Z. Massicotte, M. S. R. C. 3ème Série Tome 27, page 119.

(4) Bayonne, ville sise sur les bords de l'Atlantique, en Gascogne, France.

(5) Rapport de l'Archiviste de la Province, Roy, 1921-22, page 306.

(6) Inventaire des Concessions en fief et seigneuries, Roy. Vol. V, page 205.

— Aimez-vous le vin bouché, Monsieur Taupin?

— A vrai dire comtesse, je le préfère débouché et dans un verre.

Titre cueilli dans un journal:
"Un homme se suicide en l'absence de sa femme."

Il n'y a pas de bon sens.
Priver sa moitié d'un si rare spectacle!

— POUR VOS BIERES —

adressez-vous à

L. P. Dubé

Epicier-Licencié

Rue du Marché Berthierville

BILLETTS A PRIX REDUITS

FETE VICTORIA 24 MAI, 1938

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR

ALLER — départ lundi, 23 mai et jusqu'à 2.00 p. m. mardi, 24 mai, 1938

RETOUR — départ jusqu'au dernier train du mercredi, 25 mai 1938. (Heure solaire)

Minimum des PRIX REDUITS — 25c Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

Vous voulez que je reste

Vous voulez que je reste en mon pays, pourtant! Je pense à vous, à ma fenêtre, en écoutant Le souffle sourd et lourd de la ville endormie... Comme vous êtes loin, ce soir, petite amie!

Je pense à vous, à ma fenêtre en écoutant Votre lointaine voix qui chante dans mon âme, Et la voix, tour à tour, me caresse et me blâme. Pourquoi suis-je parti, moi qui vous aimais tant?

Le souffle sourd et lourd de la ville endormie, Passant par le jardin, monte vers moi, plus doux, Serais-je indifférent, serez-vous ennemie? Vous êtes si frivole et je suis si jaloux!

Comme vous êtes loin, ce soir, petite amie... Hélas! pourquoi toujours mon coeur trop inconstant, Dédaignant cette main que le bonheur lui tend, Préfère-t-il l'angoisse à la bonne accalmie?

Vous voulez que je reste en mon pays, portant!

Envoi de Petite Madame Paul MORIN

SOIR DE MAI

Mon coeur, qui trop souvent mugit comme la mer, Et remplit mon cerveau de ses odeurs salines, Ce soir n'a rien de noir, rien de dur, rien d'amer, Mais chante la chanson des sources cristallines.

La voix de l'espérance en mon âme sereine, Murmure le lent et doux prélude de l'amour, Et berce sur son aile auguste et souveraine, Le rêve, la candeur et le bleu des beaux jours.

Le soleil dans sa chute entraîne la splendeur, La nuit apportera la douceur des étoiles, L'illusion fleurie et le sommeil rôdeur, Pour mon esprit seront légers comme des voiles.

Je n'ai pas de peines, je n'ai pas de sanglots, Et mon âme qui dort n'ouvrira point son aile, En ce mois de mai, je suis comme les matelots, Qui glissent dans l'abîme en fermant les prunelles.

Lanoraie, 13 mai 1938.

Marguerite CHAMPAGNE.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétilante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A

LA PHARMACIE BERTHIER

Tél.: No. 70

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier Montréal.



La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

Pâleur Douleurs de dos, de reins
Faiblesse Irrégularités
Manque d'appétit Périodes douloureuses
Fatigue Troubles internes
Nervosité essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

● La Vie qui Passe ●

LA SESSION FEDERALE LOIN D'ETRE TERMINEE

RUMEURS D'ELECTIONS

Ottawa.—La présente session fédérale se continuera-t-elle jusqu'en juillet? Voilà le point d'interrogation que l'on pose actuellement au-dessus du parlement canadien. Plusieurs facteurs semblent devoir entrer en ligne de compte pour prolonger les débats de plusieurs semaines. On ignore toujours la date de présentation du budget. Une question posée par l'hon. R. B. Bennett n'a amené aucun éclaircissement. L'hon. Charles Dunning a répondu au chef conservateur de l'opposition que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision. A tout événement le ministre des finances causerait une grosse surprise si l'on soumettait dès cette semaine le bilan annuel des finances du

Dominion. On pense maintenant que le budget ne viendra tel qu'on l'avait d'abord prévu au début de la session — que la troisième ou la quatrième semaine de mai. On imagine facilement qu'en pareil cas les discussions dureraient suffisamment pour prolonger la session jusqu'à la veille même de l'ouverture du congrès conservateur, le 4 juillet, et même plus tard.

D'ailleurs, si le budget renfermait — chose qui n'est pas impossible — le nouveau traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis, le débat sur l'épineuse question des tarifs prendrait au moins quatre ou cinq semaines complètes.

D'autres causes peuvent entrer en jeu pour faire durer la session. Si le gouvernement se décidait soudainement à en appeler au peuple à l'automne, ne tenterait-il pas de faire approuver par le parlement l'a-

mendement à la constitution et le projet connexe d'une assurance chômage nationale? A moins que le premier ministre King n'ordonne une session spéciale à l'automne pour décider des problèmes laissés en plan à la présente session. Ou bien fera-t-il comme en 1930? Le parlement ne siégerait que quatre mois à peine et il déclencherait les élections pour mi-été de 1939. A tout événement la présente session réserve sûrement plusieurs semaines de plus de discussions. Quant aux surprises, elles viendront peut-être plus tôt qu'on ne le croit.

LIGUE DE SECURITE

Celle-ci, dans ses dernières dictées, a bien insisté sur la collaboration que nous devons tous apporter aux soins de prévention des incendies. Le dernier et terrible désastre du collège de St-Hyacinthe, doit nous être une grande leçon. A Louiseville, nos braves religieux, se succèdent continuellement, chaque nuit, pour garder dans le sommeil, les étudiants. Croirait-on que ce travail supplémentaire que s'imposent ces religieux soit juste et régulier. Assurément non. Aussi, regrettons-nous vivement, que la construction du collège qui s'impose, comme une nécessité urgente ne se fasse pas. Après avoir fait miroiter aux Rvd Frères un substantiel octroi, et ce, à un point que le Directeur affirmait catégoriquement commencer les travaux en mai, après avoir acculé cette communauté, à des dépenses considérables d'architecture, voilà que l'octroi entrevu n'est pas versé. Ceci reste infiniment regrettable; regrettable et humiliant d'autant plus, que notre collège, tel qu'il est présentement, est un établissement conforme aux besoins d'il y a cinquante ans, mais absolument impropre présentement aux fins modernes d'éducation, de plus, très peu sûr en cas d'incendies et de paniques toujours probables.

Nous souhaitons que ceux qui sont responsables de ce refus d'un octroi nécessaire à nos frères, ordonnent que ce dossier soit immédiatement ouvert et considéré de nouveau, et ce faisant, nous serions très surpris, que notre collège reste encore ce qu'il est présentement: un établissement trop petit, désuet, et très précaire en cas d'incendie.

CE QU'OTTAWA A DEBOURSE POUR LE CHOMAGE.

DEPUIS 1930 LE GOUVERNEMENT FEDERAL A AFFECTE \$308,742,859 AUX FINS D'ASSISTANCE DE CHOMAGE

OTTAWA.—D'après un rapport déposé à la Chambre par le ministre du travail, le gouvernement fédéral a déboursé depuis 1930, la somme de \$308,742,859 pour fins d'assistance de chômage. Les provinces ont reçu les sommes suivantes: Ontario, \$84,755,711; Québec, \$52,307,404; Saskatchewan, \$47,581,902; Colombie canadienne \$22,265,975; Manitoba, \$21,912,526; Alberta, \$15,031,992; Nouvelle-Ecosse, \$7,316,070; Nouveau-Brunswick, \$4,929,890; Ile du Prince-Edouard, \$1,190,739.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Paillettes

La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri. A ce compte, beaucoup de jours sont perdus.

* * *

La patience n'est que l'art d'espérer.

* * *

Le tact est l'instinct du jugement.

* * *

La familiarité est toujours une maladresse, nos supérieurs nous en savent mauvais gré et nos inférieurs en ont moins de considération pour nous.

* * *

L'habitude a une place de choix dans la persévérance; mais un premier acte posé dans un sens est le point de départ d'une habitude.

* * *

L'attention est d'étroite embouchure, il faut y verser ce qu'on dit avec précaution, et pour ainsi dire, goutte à goutte.

* * *

Nous sommes si présomptueux, que nous voudrions être connus de tous, et nous sommes si vains que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente.

BRISSETTE TAXI

Service à tous les trains du C.P.R.

et

TOUS LES JOURS BERTHIER - MONTREAL

Pour autres détails ou prix spéciaux s'adresser à:

TELEPHONE: 132j,

Salon Léo

Mesdames, Mesdemoiselles,



Voulez-vous une bonne ondulation permanente?

Passez à notre salon, et confiez-nous le soin de votre chevelure, vous êtes assurées d'une entière satisfaction.

Traitement des cheveux et du cuir chevelu sur machine spéciale.

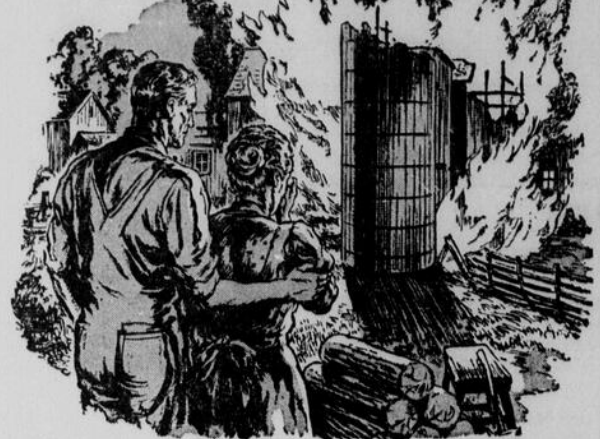
Examen du cheveu gratuitement au microscope.

PERMANENT AVEC OU SANS MACHINE.

129 de Montcalm,

Tél. 62

Ceci aurait pu être ÉVITÉ



... par un APPEL téléphonique

Les voisins auraient pu sauver cette grange, mais ils n'eurent pas connaissance de l'incendie... et il n'y avait pas de téléphone pour les appeler. Un cultivateur ne devrait pas se passer du téléphone. Les dommages causés par un seul incendie seraient suffisants pour payer le coût du téléphone durant dix ans à toute une région. Tout cultivateur doit pourvoir à la sécurité de son foyer, de sa famille et de son roulant. Le téléphone met fin à l'isolement et permet d'appeler de l'aide dans les cas de besoin.



TARIFS MODÉRÉS

POUR

SERVICE DE TÉLÉPHONE RURAL

SUR LA RUE

— Il a failli nous écraser et encore il m'appelle "imbécille!"
— Est-ce qu'il te connaît?
Un valet de ferme un peu simple d'esprit et surtout paresseux, fait de fréquentes visites à l'église.
Le sacristain, intrigué de le voir s'agenouiller devant la statue de la Vierge qui tient l'Enfant-Jésus dans

ses bras, se cache derrière l'autel.
— Sainte Vierge, donnez-moi des sous, ayez pitié de nous.
Alors, le bedeau, inspiré, prend une voix fluette, et répond:
— Si tu veux des sous, aie le courage de travailler.
Alors, l'autre:
— Tais-toi, mon petit Jésus. Ce n'est pas à toi que je parle, c'est à ta mère.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
ÉPUISEMENT MANQUE D'APPETIT



PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

Set à diner
Set de cuisine Tél.: 34 110 de Montcalm,
Set de salon
Couchette
Matelas
Divanette
Chesterfield
Balance
Poêle
Radio Massey-Harris et Machineries Renfrew.
Moulin à coudre

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accomplissement sur des neufs.

NOS COURRIERS

Louiseville

MARIAGES

ARVISAIS-VILLEMURE

Récemment M. l'abbé Eugène Panneton bénissait le mariage de M. Rosaire Arvisais, fils de M. Arsène Arvisais avec Mlle Marguerite Villemure, fille de M. et Mme Armand Villemure.

Les pères respectifs étaient les témoins des nouveaux époux.

* * *

LEGRIS — LACOMBE

Samedi dernier M. Zotique Legris épousait Mlle Eulalie Lacombe à l'église paroissiale.

La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé Claude Lacombe.

M. Charles Lacombe accompagnait sa fille et M. Roland Legris était le témoin de son fils.

La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

* * *

SOIREE A LA SALLE PAROISSIALE

Les élèves donneront une séance à la salle paroissiale le 23 et le 24 mai sous la présidence d'honneur de M. le curé Donat Baril, M. le Maire et M. le Président de la Commission Scolaire.

Cette soirée sera au profit des Croisés.

* * *

VISITE PASTORALE

Son Excellence Mgr O. Comtois sera de passage à Louiseville pour sa visite pastorale jeudi le 26 mai prochain.

* * *

NAISSANCES

Joseph, Armand, Marcel, fils de M. et Mme Alide Lescadres, née Marthe Lemay, Parrain et marraine M. et Mme Armand Lupien.

Marie, Marielle, Annette fille de M. et Mme Pierre-Paul Beaulieu, née Florence Grenier, Parrain M. Gérard Lavoie, marraine Marie-Anne Beaulieu.

Marie-Jeanne, Yvette, fille de M. et Mme Omer Bellemare, née Florinda Lamy, Parrain: M. Germain Milot, marraine Jeanne Bellemare.

Marie, Emilienne, Claudette, fille de M. et Mme Antonio Durand, née M.-Ange Dubé, Parrain M. Hector Durand, marraine Emilienne Ross.

* * *

NOTES SOCIALES

Mgr Lapierre, Vicaire apostolique de Szépingkaï, Mgr Labrie, Vicaire apostolique du Golfe St-Laurent, le Rév. Père A. Gagné, M. l'abbé Thomas Caron de St-Maurice, étaient de passage au presbytère dernièrement.

M. et Mme Joseph Dionne de Montréal en visite chez M. François Dionne.

Maskinongé

ELECTIONS MUNICIPALES

A une séance spéciale du conseil du village St-Joseph de Maskinongé MM. Ovilla Gaboury, Omer Croisetière et Joseph-Elie Dupuis ont été réélus conseillers par acclamation.

NAISSANCES

M. et Mme Alphonse Masson, née Marie-Jeanne Coutu, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de deux fils jumeaux baptisés le 15 courant sous les prénoms de Joseph Jean Louis et Jo-

seph Jean Claude.

Les parrain et marraine de Joseph Jean Louis furent Louis Charette et Armélie Masson son épouse oncle et tante paternels. Les parrain et marraine de Joseph Jean Claude furent Joseph Coutu et Jeannette Béland son épouse oncle et tante maternels.

M. et Mme Hubert Ruost et leurs amis, Melles Cécile et Eva Bougie de Montréal, M. Marius Bissonnette de Pointe-Claire en visite chez Mme Louis Landry propriétaire de l'hotel Touriste.

Mr. le juge Aimé Marchand de Trois-Rivières a rendu visite à sa mère, Mme C. B. Marchand et à sa soeur Mme F. X. A. Bélanger dernièrement.

M. l'abbé P. Rainville, vicaire à St-Philippe des T.-Rivières, de passage chez sa mère Mme Joseph Rainville dimanche dernier.

M. et Mme Lucien Morin, et leur fils Jean René, M. et Mme Oscar Cormier et leur fillette Pierrette, sont allés à Plessisville dimanche dernier.

M. Gabriel Paquin de Québec, en visite dans sa famille et chez son amie Mlle Gabrielle Cloutier de St-Justin récemment.

M. Philippe Dupuis est allée à Montréal en fin de semaine.

Mme Joseph Vincent de retour d'un voyage à Montréal

Mme Euclide Gaboury de Montréal et ses deux fils ont passé la fin de semaine chez son père M. Onésime Vanasse.

M. Arthur d'Argy est allé à T.-Rivières en fin de semaine.

M. et Mme Rodolphe Masson en visite dimanche dernier chez M. et Mme Joseph Masson de St-Justin.

Mlle Clémence St-Louis a passé quelque semaines au Trois-Rivières chez sa soeur Mme Armand Clément.

M. Donat St-Louis de Trois-Rivières est venu rendre visite à ses parents M. et Mme Maxime St-Louis.

M. Henri-P. Lebrun en visite aux Trois-Rivières chez M. et Mme Armand Clément et rendit aussi visite à son amie Mlle Clémence St-Louis.

M. Hubert Gagnon et Jules St-Louis de passage à Trois-Rivières et Cap de la Madeleine.

M. Eugénie Gagnon et sa dame de passage à Montréal en fin semaine.

St-Barthélemi

ECOLE REGIONALE D'AGRICULTURE

Après une année laborieuse, marquée d'une activité ininterrompue, l'Ecole Régionale clôturait ses cours d'agriculture le 29 avril dernier, par une distribution solennelle des prix et une collation de diplômes.

La cérémonie se déroula dans la salle de l'Ecole, à l'occasion d'une assemblée générale, tenue par la J.A.C. paroissiale. Les membres de ce mouvement tenaient à saluer leurs compagnons avant le départ pour les vacances, et à leur adresser de sincères remerciements pour la précieuse collaboration qu'ils ont prêtée dans les diverses réunions de l'année.

La soirée fut présidée par M. le chanoine M. Clermont, curé de la paroisse.

Plusieurs distingués visiteurs honoraient l'Ecole de leur présence: MM. les abbés M. Robert, P. Lafor-tune, vicaires, MM. les agronomes G.-E. Foucher, J. Albert, G. Rivard, C. Brousseau, MM. R. Dumaine, G.

Bounadère, le personnel de l'Ecole et plusieurs parents des élèves.

M. C. Brousseau, professeur au cours agricole, agissait comme maître de cérémonies pour la distribution des prix et la collation des diplômes.

Six finissants reçurent le diplôme du cours moyen d'agriculture: MM. G. Durand, Sylvestre Valois, Marcel Lépine, Donat Ethier, Geoffroy Rolland, Gaston Charette.

Les prix, offerts par la Maison, par MM. les agronomes et par des amis de la cause agricole, comprenaient des accessoires très utiles à la ferme, tels que, râtaux, pelles, fourches, moulée, concentrés, pous-sins, graines de semences, etc... Les bénéficiaires de ces prix nombreux ont apprécié la valeur et l'utilité des objets. Aussi expriment-ils leur remerciement aux généreux donateurs.

Le programme de la soirée Jaciste fut conduit par M. P.-P. Turcotte, président diocésain de la J.A.C. Il comprenait divers rapports des activités de l'année, le résultat des enquêtes poursuivies, quelques brèves conférences données par les jeunes agriculteurs, et le tout était agrémenté de chansonnettes amusantes.

A la fin de la soirée, M. G.-E. Foucher fut invité à prendre la parole. Il félicita les élèves de leurs succès et joignit à ses félicitations des conseils judicieux pour la mise en pratique des notions d'agriculture puissées en cette Maison.

M. G. Rivard lui succéda. Il se dit heureux de revenir dans son ancienne Ecole où il eut le bonheur d'inaugurer les cours d'agriculture et de le conduire pendant quatre années consécutives. M. Rivard fit ensuite ressortir finement le symbolisme qui se dégageait des récompenses offertes aux jeunes agriculteurs.

Le Rév. Frère W. Pomerleau, directeur de l'Ecole, prit la parole pour souhaiter aux élèves finissants un succès aussi grand que leur coeur le désirait, dans la profession agricole. Il ajouta un souhait de bonnes vacances et de joyeux retour aux élèves de la 1ère année du cours. Le Frère Pomerleau offrit ensuite la parole à M. C. Brousseau, professeur d'agriculture en notre Ecole.

M. C. Brousseau salua ses élèves en termes émus La parole chaude et convaincante du professeur laissait percer le dévouement, l'intérêt, l'estime qu'il porte à ses élèves.

Il les remercia des attentions qu'ils eurent à son endroit et les rassura du dévouement qu'il met à leur service.

M. le chanoine Clermont termina la soirée en adressant aux jeunes agriculteurs des conseils précieux pour la vie chrétienne et qui feront d'eux des cultivateurs accomplis.

Les étudiants portaient le soir même pour leur foyer en compagnie de leurs parents. L'Ecole d'agriculture leur renouvela leurs vœux de succès et de joyeuses vacances.

Voici un résumé du programme Jaciste de cette soirée.

- 1—Entrée = Violon (duo) B. Boucher et R. Geoffroy.
- 2—Chant = Les gars de la culture. Soliste: B. Boucher.
- 3—Bienvenue par le président diocésain: P.-P. Turcotte.
- 4—Rapport des secrétaires J.A.C. de l'Ecole: R. Jolicoeur Paroissiale: J. Laferrrière.
- 5—Chants Jaciste: Accourez tous au gai concert: R. Jolicoeur. Debout l'appel du Christ résonne: Un groupe.
- 6—Chant: Les Matelots: René Lincourt.
- 7—Enquête sociale sur les dangers qui menacent la classe agricole suggérés par la lettre des évêques. Questionneur: Gilles Laperrière. Réponse: André Robillard, Gérard Dumontier.

8—Chant Jaciste: Au fond des campagnes, Marcel Comtois.

9—Le Rêve passe: René Savoie.

10—Travail sur la parabole de la Vigne: R. Geoffroy, B. Boucher.

11—Chant Jaciste: Souriants Chant: Quand j'ai connu Berthe. G. Farly

12—Partie agricole: Discussion sur les pâturages ENTRE MM. J.-Paul Clermont, élève de l'Ecole et Ls. Charles Allard, ancien élève.

12—Violon = G. Dumontier.

14—Chant = Le bon pain d'habitant: J. Laferrrière.

15—Chants = par le président P. Turcotte: "Qu'il fait bon amis d'être Jaciste" et "Dans le rang de St-Dominique".

16—Partie Religieuse: La Messe en tant que sacrifice: Isabelle et René Lincourt.

17—Chant par Louis Lafontaine.

18—Chant par B. Boucher: "L'habitant de Ste-Barbe s'en va à Montréal".

"Quand on part pour aller en voyage" Chant tyrolien.

19—Souhaits aux jeunes agriculteurs pour d'excellentes vacances: P.-P. Turcotte.

20—Remerciements par le président de l'Ecole aux Jacistes de la paroisse pour avoir pris part à la fête des prix et d'y avoir mis une note Jaciste. G. Durand.

Bonnes vacances, chers agriculteurs!

* * *

BAPTEME

13 mai — Joseph, Emile, Réal, enfant de Treflé Bellemare et de Rachelle Sylvestre. Parrain, M. Hyacinthe Sylvestre, marraine, Mlle R. A. Lessard.

* * *

NOUVELLES:

En promenade chez leurs parents de la paroisse: M. et Mme Augustin Bélaïr et leurs enfants Cécile, Théodule, Marcel et Hélène.

M. et Mme Antonio Ayotte, en visite chez M. Wilfrid Ayotte.

M. Pierre Vinet, instituteur à Montréal, en fin de semaine chez Mlle Jeannette Savoie.

* * *

Ste-Ursule

M. et Mme Euchariste Béland ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 14 mai sous les noms de Marie-Paule, Herménie. Parrain et marraine: M. et Mme Elphège Béland, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Ubald Béland.

DECES

Lundi dernier est décédé Mgr François Boulay de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières. Le défunt était frère de M. l'abbé Pierre Boulay, chapelain du couvent de Ste-Ursule.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

VA ET VIENT

M. Roland Savoie, inspecteur et vendeur à domicile des licences de radio, était la semaine dernière dans cette paroisse.

Mme Antoine Lavaute et son fils Lucien à Louiseville samedi.

Mlle Yvette Bellemare, inst., à Montréal en fin de semaine. Elle rendit visite à sa soeur religieuse à l'hôpital St-Jean de Dieu.

M. et Mme Charlemagne Hubert, de St-Didace, étaient samedi, chez M. et Mme Alfred Picotte.

Les travaux de construction à l'Ecole Normale sont commencés depuis peu. Plusieurs ouvriers y travaillent.

M. et Mme Josaphat Charette recevaient dimanche M. et Mme Emile Charette de Shawinigan.

M. et Mme Emmanuel Saucier de Louiseville chez M. Philippe Rivard dimanche.

M. Siméon Philibert de Shawinigan, était jeudi à Ste-Ursule.

M. Robert Savoie, prof. à Montréal

chez M. Charles Trudel, dimanche.

Mlle Dora Charette et M. Albert Charette étaient samedi chez M. et Mme Azarie Béland.

M. le vicaire Omer Gaboury aux Etats-Unis, la semaine dernière.

Mlle Alberte St-Georges de Ste-Elisabeth à l'école normale la semaine dernière.

M. J. Rivard de Montréal chez Mlle Anita Michaud inst.

MM. Alfred Picotte, Alfred Le Ber, Charles Trudel Honoré Bellemare et Raymond Déziel à Trois-Rivières, lundi, par affaires.

M. Philibert Gaucher de Shawinigan chez Mlle Anilda Généreux jeudi.

M. Paul-Emile Livernoche de Louiseville à Ste-Ursule dimanche.

M. Edouard Baril, sec. est actuellement à l'hôpital de Verdun pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

M. et Mme Albert Clément de St-Barthélemi chez M. Arthur Déziel au début de la semaine.

M. et Mme Roland Savoie de Grand'Mère étaient dimanche à Ste-Ursule.

M. Jean St-Louis et sa soeur Madeleine à Lanoraie mardi chez leur soeur religieuse.

M. Henry Bellemare à Montréal par affaires, mercredi.

Mme Alfred Picotte à Trois-Rivières chez Mme Pierre Girard.

M. Lucie Lavaute vient de faire l'achat d'un nouveau "char".

M. Roland Lambert à Montréal, jeudi dernier.

Mlle Béatrice St-Louis, chez sa mère Mme aNpoléon St-Louis, dimanche.

M. Hormidas Lambert à St-Barthélemi samedi.

Mme Léo Paquin de Joliette chez Mme Ed. Paquin.

M. Jean Savoie de Grand'Mère passe la semaine chez M. Chs Trudel.

Mlle Jeanne Malboeuf à St-Justin dernièrement.

M. et Mme J. Croisetière de Maskinongé chez M. Louis Béland dimanche.

Mlle Yvonne Charette à Ste-Angèle et St-Edouard.

* * *

MOIS DE MARIE

Les pieux exercices du mois de Marie ont lieu tous les soirs à l'église, aux croix, et dans plusieurs écoles de la paroisse. C'est édifiant de voir nombre de personnes laisser à leurs travaux pour prendre part à ces saints exercices. La Vierge, en retour, sera leur médiatrice auprès de Dieu qui les comblera de ses grâces.

* * *

DECES.

A Joliette, le 5 mai est décédé Léo Paquin fils de Mme Vve Edouard Paquin de cette paroisse. Service à Joliette, inhumation à Ste-Ursule. Nos sympathies à la famille.

* * *

COMMUNION SOLENNELLE.

Actuellement 53 enfants suivent assiduellement les cours de catéchisme. La communion solennelle aura lieu le 21 du mois courant. A tous nos félicitations.

* * *

St-Norbert

VA ET VIENT

M. le Curé R. Forest en excursion de pêche pour une quinzaine de jours.

M. le Curé Henri Lamarche de passage à St-Norbert vendredi dernier.

M. F. Lasalle chantait la grand'messe dans notre paroisse dimanche dernier.

M. le vicaire G. Malo a commenté lundi dernier le catéchisme; 2 filles et 19 garçons assistent à ses cours.

Mme Roger Masse de passage la semaine dernière chez sa mère Mme Ovide Laporte.

Funérailles de M. J.-D. Chénard

Lundi dernier, au milieu d'une foule de parents et d'amis, avaient lieu les funérailles de Monsieur J. Daniel Chénard, décédé dans la nuit du vendredi précédent. Les porteurs étaient MM. D. Tessier, L. Ménard, G.-A. Daviault, G. Normandin, S. Lafrenière, Dr Théodore Gervais.

C'est monsieur le chanoine J.-H. Déry, qui fit la levée du corps et chanta le service, accompagné de MM. les abbés Houle et Ducharme, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur, on remarquait le Rév. Père Fafard, supérieur du Séminaire de Joliette, monsieur l'abbé Fafard, curé de Mascouche, Monsieur l'abbé Piette, curé de St-Ignace, le R. Père Cholette du Christ-Roi à Joliette, et d'autres.

Conduisaient le deuil, ses fils: J. Raouf Chénard, pharmacien, Montréal, J.-Albert Chénard, industriel, Berthierville, J.-René Chénard, industriel, Berthierville, Ses filles: Melles Cécile Chénard, Noëlla Chénard, Alice Chénard, Lucie Chénard, tous de Berthierville, Dames Claire Chénard, épouse de M. Armand Voizard, Eva Chénard, épouse de M. Côme Desmarais, Germaine Chénard, épouse de J. A. Boivin, Yvette Chénard, épouse de M. Oliva Chevrette, Mlle Fabiola Chénard, de Montréal.

Ses Gendres: MM. Armand Voizard, comptable à Canadian Car and Foundry, Ltd, Montréal, Côme Desmarais, gérant, Banque du Canada, Montréal, J.-A. Boivin, notaire, Berthierville, Ovilla Chevrette, comptable, Banque Canadienne Nationale Longueuil.

Ses Soeurs, Dames: Cordellie Chénard, épouse de M. M. A. Carbonneau, Dame Eva Chénard épouse de Alphonse Latour, Marie-Anne Chénard, épouse de O. Massicotte, Emília Chénard, épouse de M. P. Robillard, Yvonne Chénard, Berthierville.

Ses Beaux-frères: MM. A. Carbonneau, Montréal; M. Alphonse Latour, Montréal; M. Philibert Robillard, Berthierville.

Ses Petits-Enfants: Gizèle, Mireille Alain Voizard, de Montréal; René, et Luc Desmarais de Montréal.

Dans l'assistance aux Funérailles: on remarquait: MM. J.-E. Papillon Québec, Jean Papillon, Québec, Dame Z. Bédard, Donacona, Richard Chénard, Deschambeault, Paul Paquette, Grand-Mère, M. et Mme Oscar Paquette, T.-Rivières, M. et Mme Chs Bourdelais, Mme W. Blanchard, Mme A. Giard, M. Gustave Bourdelais, tous Southbridge, Mass; Soeur Louise-Lucie, Soeur de la Providence, M. et Mme Arthur Paquette, Roger Paquette, Lorenzo Paquette, Gustave Paquette, Mme Archelais L'Abbé, Annette Fortier, Laurette Gilbert, M. et Mme André Doucet, M. et Mme ISnaï Joly, M. Antonin Olivier, Mlle Pauline et Françoise Olivier, M. Paul Olivier, M. J. B. St-Amour, M. J.-O. Geoffroy, M. et Mme A. Trudeau, Mlle Paulette Paquette, Mlle Thérèse Trudeau, M. et Mme Raoul Masson, M. Adrien Masson, tous de Montréal, Cléophas Bastien, M.P.P., A. Rouleau N.P., Armand Sylvestre, Anger Sanschagrin, A. Lemire, Dominique Giroux, N.P., B. Farley, Romuald Gendron, René Beaulac, M. et Mme Ignace Courchesne, Mme Ls.-H. Pagé, Mlle Cécile Pagé, Gaston Laporte, Wilfrid Lavallée, Rémi Roy, G. E. Foucher, Chef Paul Duby, Léo Denis Chs. Denis, Gabriel Denis, Mme Lucien Béland, Candide Farly, Ile du Pas, Mlle Bernadette Courchesne, Ile du Pas, Henri Courchesne, Benoit Piette, Euclide Bonin, Léo D'Aragon, Mlle Simonne Boucher, Madeleine Doucet, Jeannette Lamarche, M. et Mme Dominique Tessier, M. et Mme René Tessier, Mme Ovilla Bellehumeur, Alph. Lavallée, Mlle Germaine Laporte, Laurent Roy, Donat Rocray, Jos. Barrette, Mme Léo Paul Lamarche, Mlle Cécile Fagnan, Mlle A. Bonin, M. et Mme Philippe Allard, Mme P. Doucet, Maurice Lincourt, Mme Fernando St-Martin, Mesdames: Jos. Salvas, Hervé Fernet, Chs A. Mousseau, E. Riquier, Alfred Morin, Hector Boucher, M. et Mme Gilles Giroux, René Giroux, R. Bacon, Alfred Lavallée, Mme Raoul Brissette, Cuthbert Bourgeault, Arthur Olivier, Dr Paul Gervais, Mme R. Tellier, Napoléon, Picard, Maurice Piette, Mlle Béatrice Lamothe, Mme Jos. Tellier Joseph Bonin, Lanoraie; Benoit Barrette, Mlle M. R. Sylvestre, Mme Chs Sylvestre, Lucien Plante, M. Bergeron, M. l'abbé M. Piette, de St-Ignace de Loyola, J.-Bte Mousseau, M. et Mme Roland Deschamps, Adélaïde Lavallée, Mme Simon Bédard, Montréal, O. Barrette, St-Cuthbert, Ademar Déry, G. Fernet, C. Blais, Jos.

Cardin, François Desrosiers, René Jubinville, Lionel Aubuchon, Camille Ducharme, Irénée Sylvestre, J. P. Sylvestre, Mme Albert Lasalle, Lanoraie, Milles M. et E. Farley, Réal Poirier, St-Norbert, M. Desfossé, St-Norbert, M. Gouger, A. Lavallée, M. et Mme J.-P. Lauzon, S. Bayeur, E. Devault, J. E. Hamelin, M. E. Paquin, Milles Rhéa et Aimée Paquin, Mme E. Gauthier, Cléophas Lavallée, Vincent Lavallée, Alfred Lemire, Ile Dupas Ed. Courchesne, Ile Dupas, Germain Cardin, Ile Dupas, Roger Barrette, St-Cuthbert, Jos. A. Lavallée René Déry, Gérard Fernet, Mlle Y. Brissette Raymond Piette, Conrad St-Martin, Adrien Gervais, Damase Blais, fils Laurier Barrette, Chs Grandchamp, Louis Mousseau, Maurice St-Martin, A.-C. Millen, W. Girard, A. Sylvestre B.A., Milles Rachel Blais, Marguerite Péloquin, Germaine Piette, Mme Gérard Piette, Bile Mariette Barrette, J. J. B. Bacon, Mlle Fernande Pilon, Milles Laurette Pilon, Mimi Brulé, J. M. Harnois, Mlle Madeleine Bayeur H. Aubé, M. et Mme Olivier Olivier, Dr G. Gervais, M. A. DeGrandpré Mme Estelle Rochette, Omer Bacon, O. Lamarche, Eugène St-Jean, Onell Lafrenière, Paul Fernet, Nap. Geoffroy, Montréal, T. St Arnaud, Victor Sylvestre, Gérard Ferland, Jacques Ferland, Milles Clara Bayeur, Simone Bayeur, Yvette Richard, Benoit St-André, Eliane Gendron, Gabriel Gendron, Florence Blais, M. et Mme Chs Bellerose, Melles Claire St-André, Françoise Corchesne, Louise Courchesne, Jeannine Courchesne, Ed. Bonin, Milles Madeleine Blais, Jeannette Lamarche, Jacqueline Caisse, René Piette, Mme Henry Senk, M. et Mme Léo Poirier, Paul Olivier Montréal Mme Roméo Brissette, Hervé Champoux, Joliette, Ovide Morel, Maurice Geoffroy, Lucien Lefebvre, Jos Laforest, M. et Mme Emile Marseille Léo Mousseau, Emile Blais, Milles Thérèse Lincourt, Berthe Péloquin, Murielle Lavallée, Madeleine Roy, Sr Benoit Lobre des ss. de la Providence Institut des Sourds Muets Montréal, M. et Mme Arthur Bernier, M. J. Brodeur, M. et Mme Amédée Sylvestre M. S. A. Hart, du bureau-chef Banque Canadienne Nationale, M. Laurence Carlisle, l'hon. Cléophas Bastien, tous de Montréal M. Jos Dubreuil, Lavallée, M. et Mme Joseph Breaault, Lavallée, Mme Léon Gésrosiers, Lanoraie, Mme Aimé Desrosiers, Lanoraie, MM. Paul et Eustache Lafrenière St-Norbert, M. Anselme Cabana, St-Cuthbert, M. Candide Farly Ile Dupas, M. et Mme Joseph Fafard, St-Cuthbert, Soeur Benoit-Labre des Soeurs de Providence, Montréal Maurice Massicotte, Berthierville, Mlle Pauline Massicotte, Berthierville, M. et Mme Hector Goulet, Montréal, M. Maurice Breton, avocat, de Joliette, et une foule d'autres.

Ecole Sociale Populaire

LE KOMINTERN VEUT QUE LA FRANCE DEVIENNE LA PROIE DU BOLCHEVISME.

Voici ce que nous pouvons dire aujourd'hui, d'après des nouvelles que nous recevons de Besançon. Le Siège Central du Komintern pour l'Europe occidentale a été transféré, à la date du 20 décembre 1937, de Bâle à Mulhouse. Le nouveau Comité a pour tâche d'intensifier les moyens aptes à favoriser les ferments révolutionnaires en France. En outre, des agents spéciaux devront être envoyés pour opérer de même dans les Pays de l'Europe centrale. Le Komintern a tenu sa première séance, le 10 janvier 1938. Au cours de cette réunion qui a acquis une importance toute particulière en raison de la présence de l'éminente grise de Staline le trop fameux Dimitroff qui a dirigé personnellement les discussions, 70 agents de Moscou, choisis parmi ceux qui ont assisté, ont reçu des instructions sur la façon d'activer la propagande révolutionnaire dans l'Europe centrale et principalement en France. Le fait que le chef du Komintern se soit personnellement dérangé pour venir de Moscou en France et prendre la direction de la marche de la révolution dans les Pays occidentaux, est d'une importance et d'une gravité que l'on ne saurait méconnaître. Bien

aveugle serait celui qui n'en déduirait pas l'imminence du danger bolcheviste.

LES EVENEMENTS D'AUTRICHE ET L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

En conséquence des événements qui se sont passés en Autriche, l'Internationale Communiste a tenu deux séances au cours desquelles le Bureau Politique a reproché à la direction de la Section autrichienne d'avoir, en cette circonstance, observé une attitude, complètement passive. La Direction autrichienne a aussitôt réagi et son interprète a été Julius Deutsch qui, comme on le sait, sert dans l'armée rouge en qualité de général d'artillerie et qui se trouve actuellement à Moscou pour y traiter l'envoi, en Espagne, de matériel d'artillerie. Voici ce qu'il a déclaré: "Le Parti communiste autrichien peut proclamer avec orgueil qu'il a bien travaillé pour le Komintern, surtout en Espagne. Si l'on tient compte de la densité de la population autrichienne, le Parti a fourni, à la brigade internationale, le plus fort contingent de volontaires. Après quoi, Julius Deutsch a spécifié, à l'appui de ses dires, que le Parti communiste autrichien est représenté en Espagne par une brigade de chasseurs alpins, par un noyau important d'hommes affectés au service des chars de combat et par un grand nombre d'officiers. Il a en outre ajouté que, depuis trois mois, le parti a commencé à enrôler des volontaires pour la Chine.

En dépit de ces déclarations, le Bureau Politique a continué à lancer ses foudres contre les communistes autrichiens. Le camarade Michner, membre du Bureau, a qualifié de scandaleux le fait que les autrichiens, assez forts pour pouvoir venir en aide à l'Espagne rouge et à la Chine, n'aient opposé aucun obstacle au Nazisme. Ce reproche a provoqué l'intervention d'un des principaux membres de la Section autrichienne du Komintern, Alexandre Schonau, qui sert d'intermédiaire et de médiateur entre les communistes autrichiens et le parti social-révolutionnaire. D'après lui, le déclin du Front Populaire en Autriche est uniquement dû à ce que les adhérents au parti social-révolutionnaire sont entièrement dominés par les trotskistes.

Pour finir, Schonau a exposé un plan concernant les moyens rationnels de faire une active propagande dans les milieux catholiques et juvéniles de l'Autriche. Il a été décidé que l'on s'efforcera de s'infiltrer dans l'Ecole centrale de la Jeunesse autrichienne, dans l'Organisation des Refuges Infantiles, dans celle de la Jeunesse Syndicale et, en général, dans toutes les organisations juvéniles. Inutile de dire que tous ces plans et projets sont destinés à se briser contre la muraille naziste.

LE KOMINTERN SOUTIENT LE CONGRES DE LONDRES.

L'agence de presse catholique de Breda communique: "Le Comité exécutif du Komintern publie une déclaration dans laquelle il salue le Congrès mondial de la Libre-Pensée à Londres, même, dit-il, si différents milieux qui y participent ne partagent pas les idées de Karl Marx, de Lénine et de Staline. Les camarades du Parti communiste dans le monde entier doivent s'abstenir de toute critique, car le congrès personnifie l'idée du front populaire et il est une étape sur le chemin du communisme. Après la clôture du Congrès des Libres-Penseurs, les Partis communistes recevront de nouvelles instructions. Le présidium du Comité exécutif de l'Internationale communiste a enfin exprimé sa confiance au présidium de l'Internationale athée.

LA CONTRIBUTION DU SAINT-SIEGE A LA RECONSTRUCTION DE L'ESPAGNE

Burgos, 21. — Le chargé d'affaires du Saint-Siège, Mgr Antonutti, a fait don de 50,000 pesetas pour la reconstruction des villes catalanes et aragonaises récemment libérées. Les dons se montent déjà à un demi-million de pesetas. Le Saint-Siège a donné les sommes suivantes pour la reconstruction de l'Espagne nationale: 130,000 pesetas pour Oviedo; 60,000 pour Santander; 100,000 pour le Séminaire de Somillas; 25,000 pour Téruel; 75,000 pour Saragosse; 25,000 pour Huesca. 50,000 pour différents séminaires; 60,000 pour le rapatriement d'enfants et 40,000 pour l'Aide social.

Recettes

Légumes pour tous les jours. Les légumes crus, fraîchement cuits, ou en conserves devraient faire partie du menu de chaque jour, dit la publication "Légumes canadiens pour tous les jours" publiée par le Ministère fédéral de l'agriculture. Les légumes fournissent les toniques voulus pour le développement et l'entretien du corps. Cette publication, qui renferme les recettes données ci-dessous, est fournie gratuitement par le Bureau de publicité du Ministère de l'agriculture à Ottawa. A tous ceux qui en font la demande.

- Saucisses aux fèves. 2 tasses de pulpe de fèves 2 c. à soupe de beurre 1 oeuf 1 1/2 cuillerée à thé de sel 2 c. à soupe de catsup aux tomates 1/2 tasse de chapelure de pain mou. Après avoir fait tremper les fèves toute la nuit, égouttez-les et faites-les cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres, et écrasez-les en pulpe dans une passoire. Ajoutez l'oeuf battu, la chapelure, le catsup, le beurre et les assaisonnements. Ajoutez suffisamment

de chapelure pour que le mélange ait assez de consistance pour se manier. Façonner sous forme de petites saucisses, roulez dans la chapelure, puis dans l'oeuf battu, et de nouveau dans la chapelure. Faites sauter dans la graisse de bacon.

Choux aux tomates 4 tasses de choux hachés 1/2 tasse d'eau 1/2 cuillerée à thé de sel 1 tasse de jus de tomates. Faites cuire jusqu'à ce que le chou soit tendre et que l'eau et le jus soient absorbés. Ajoutez 1 cuillerée à soupe de beurre et servez immédiatement. Suffisamment pour six personnes.

Carottes au gratin 2 tasses de carottes cuites, en dés 1 cuil. à soupe d'oignon tranché 1/3 tasse de fromage râpé 1/4 cuil. à thé de paprika Sauce à la crème. Faites une sauce à la crème avec 1 1/2 tasse de lait, 2 c. à soupe de beurre et 2 c. à soupe de farine. Faites cuire jusqu'à épaississement. Ajoutez-y le fromage, l'oignon, le paprika, puis en dernier lieu les carottes. Mélangez bien, mettez dans une terrine beurrée et recouvrez de chapelure beurrée. Faites cuire au four, à chaleur modérée, environ 25 minutes.

Oignons farcis, cuits au four Choisissez de gros oignons. Epluchez et enlevez le coeur avec un vide-pommes. Remplissez la cavité avec une chapelure de pain assaisonnée. Faites cuire au four jusqu'à ce qu'ils soient tendres.

La charité et le tailleur sont d'égal force: l'un couvre bien des péchés, l'autre bien des pêcheurs.

Le mot aimer ne reçoit son sens magnifique que de son union à cet autre mot qui le fait grandir infiniment dans la langue chrétienne: toujours.

Chan. Thellier de Poncheville.

Oui, nous achetons des produits— ET NOUS LES ACHETONS ICI MEME DANS LA PROVINCE

Trop de gens s'imaginent que les magasins-chânes n'ont d'autre intérêt que la vente de leurs produits. Ils oublient que pour vendre, il nous faut d'abord acheter et, qu'en ce faisant, nous créons du travail et des salaires pour des milliers d'ouvriers de la province de Québec, en même temps qu'un excellent marché pour des centaines de nos cultivateurs.

Les magasins-chânes achètent annuellement des manufacturiers et des fermiers du Québec pour un grand total de \$30,000,000. En nombre de cas même, ils se portent acquéreurs de la production entière d'établissements très importants. Le transport de ces produits à nos entrepôts et à nos différents magasins constitue pour les systèmes de transport de la province de Québec et leurs employés une source très appréciable de revenus.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA 730, Immeuble University Tower - Montréal (Une fédération de marchands modernes)

Saluons la Vierge de Mai

Qu'elle fut bien inspirée la piété catholique, lorsqu'elle consacra le plus beau mois de la nature à cette Rose des jardins célestes, à ce Lis d'éternelle pureté, à cette Fontaine de lumière et de candeur, à l'Eden embaumé de la grâce!...

Après les voix austères invitant au repentir et à l'expiation voici le gracieux apostolat des vertus... C'est aux justes, aux brebis fidèles, aux âmes pures, aux pauvres et aux affligés, c'est surtout aux enfants et aux vierges qu'est annoncé le suave Evangile de Marie. Avec sa verdure et ses fleurs, avec ses chants et ses parfums, avec ses belles Madones et ses autels étincelants, avec sa fraîcheur, sa grâce et sa vie, le mois virginal n'est-il pas avant tout le mois de l'innocence?

Mais souvent le pêcheur, attiré par un charme secret, vient se joindre aux saintes assemblées et courbe le genou devant la Vierge toute bonne. Et cet épi, échappé à la faucille évangélique, de sa douce main la nouvelle Ruth, la céleste Glaneuse, s'empresse de la cueillir pour les greniers divins.

Saluons donc avec allégresse l'arrivée de la Vierge de mai. La dévotion à la sainte Vierge est pure comme l'aurore, fraîche comme le matin, douce comme la rosée. C'est pendant le mois de mai que l'on comprend que la dévotion à Marie est comme un flambeau placé sur la route qui mène à Dieu.

ROSE MYSTIQUE

Quand je vois une fleur, ô Marie, je pense à votre beauté
Et mes yeux ne peuvent se rassasier des teintes merveilleuses
Des pétales; leur velours ou leur satin sont une caresse
Et je vous vois dans les fleurs, ô Rose Mystique, sans jamais
[me rassasier.]

Quand je cueille une fleur, ô Marie, je pense à la joie infinie
De sentir le frôlement de votre main, sur mon cœur, et
[j'étreins cette fleur]

Comme je serrerais votre main, avec un élan d'amour naïf.
J'ai la sensation, Rose Mystique, de toucher votre manteau
[virginal.]

Quand je respire une fleur, ô Marie, des parfums immatériels
Envahissent tout l'être et je crois que l'atmosphère céleste,
Pour un instant, nous enveloppe et nous voile la terre.
Le parfum des fleurs m'enivre, comme un souffle de votre
[âme Rose Mystique.]

Quand je me repose au milieu de mes fleurs, à l'heure du
[crépuscule]

Mon âme subit l'élan de la prière; elle se recueille comme le
[jardin,

Et sans que je les cherche, ce sont des Ave que murmurent
[mes lèvres,

Tellement les fleurs me souviennent votre présence Rose
[Mystique.]

Jeanne L'Archêveque DUGUAY,

L'Instant Musical

CHARLES GOUNOD

par
Michel BRENET

Le public subissait l'entraînement du "charmeur" qui lui parlait au théâtre une langue si séduisante, si persuasive, si discrètement claire, si délicatement sensuelle.

Et le musicien aussi subissait l'entraînement du succès, le charme de la poésie profane qui lui murmurait à l'oreille des chants irrésistibles. Il créait de poétiques et ravissantes figures, non point taillées dans le marbre, mais modelées dans la cire délicate et flexible, statues de femmes au corps jeune, au frais visage, au geste caressant, au regard perdu dans des extases d'amour. Il ajoutait un type à la série des trésors de l'art et de l'esprit de l'homme; il gravait son nom à la suite de ceux des maîtres, en lettres que le temps ronge, mais qu'il n'efface pas.

L'Eglise ramassait les miettes du festin: des motets, des cantiques; une petite messe brève de temps en temps; un Ave Maria fameux, arrangé sur une méditation instrumentale, elle-même arrangée sur un prélude de Bach.

Et puis ce que Gounod n'accordait pas aux désirs croissants du public, les éditeurs de la France et de l'étranger s'empressaient de le fournir, en vendant, selon leur coutume, un choix complet d'Ave Maria et de Pie Jesus, d'O Salutaris et de Tantum ergo, pour les mariages et pour les enterrements, pour les fêtes et pour

les dimanches, morceaux tirés plus ou moins clandestinement des opéras et des mélodies du maître, puis plus ou moins habilement rasés, tonsurés et rhabillés à l'ecclésiastique.

Ces travestissements, ces contrefaçons étaient pour Gounod une des amertumes de la vie, une des plus blessantes épines de la couronne de roses; ce fut surtout en Angleterre qu'il en sentit les piqures, et qu'il eut le double mécompte de voir circuler sous son nom des oeuvres indignes de lui, et d'assister sans participation aux gains sérieux, sinon respectables, que les commerçants en tiraient.

Vers la fin du second Empire, il y eut chez Gounod comme l'annonce d'un retour vers "l'amour divin" par les voies profanes. Ayant travaillé avec Molière, avec Goethe et avec Shakespeare, il choisit en Corneille un collaborateur de même trempe, et trouva dans Polyeucte un sujet quasi religieux qui devait le rapprocher forcément de la musique sacrée.

Entre temps, il pensa aussi à saint Mathieu, et songea à tirer de l'Evangile quelque grande oeuvre nouvelle. Etant à Rome, en 1867, il composa même dans ce but une Marche au Calvaire et une Pentecôte, qui devinrent beaucoup plus tard, le noyau de Rédemption.

L'évolution, cependant, ne se fût pas faite si vite sans le concours des circonstances extérieures.

Les événements, de 1870-71, la chute d'un régime qui n'avait point maltraité Gounod et dont l'artiste avait même un jour été surnommé le Tyrtée; la guerre franco-allemande, le départ subit vers une terre moins ébranlée, où l'on pût travailler à Po-

lyeucte; les émotions patriotiques, senties d'un peu loin, mais cependant traduites éloquentement dans Gallia; et puis les incidents d'ordre tout personnel, l'influence du milieu anglais, celle beaucoup plus vive et plus complexe de "l'amie" rencontrée dans l'exil; la tyrannie finale de cette trop chaude Egérie, la fuite, les déceptions, les procès; et de retour en France, les difficultés accumulées pour retarder l'apparition de ce fameux Polyeucte; pour tout achever, l'échec complet de l'oeuvre si longtemps caressée, à laquelle les obstacles même l'avaient attaché davantage, et qu'en père indulgent il disait ou croyait sa meilleur production, tout cela était bien fait pour rejeter Gounod dans les bras grands ouverts de l'Eglise.

Lorsque, mû par un élan très sincère, il rentra dans le bercail quitté, mais non oublié par lui, on lui fit fête; on crut voir renier le veau d'or, et l'on tua le veau gras.

Dans cette nouvelle période, qui fut la dernière Gounod multiplia les oeuvres sacrées; messe de Requiem (concert Pasdeloup 1876); messe du Sacré-Coeur (Saint-Eustache, 1876); Jésus sur le lac de Tibériade, scène biblique (concert du Châtelet, 1877); Rédemption, "trilogie sacrée" (festival de Birmingham, 1882); messe de Pâques (1885); Mors et Vita (Birmingham, 1885); Hymne à Saint-Augustin, 1885); messe de Jeanne d'Arc (Reims, 1887); messe de J. B. de la Salle (1888) la Communion des saints (concert du Conservatoire, 1889); la Vision de Saint-François d'Assise (même concert, 1890).

Tout cela, en y ajoutant les oeuvres de plus courte haleine, produites à la même époque, — petites messes, mo-

tets cantiques en jargon vulgaire. — tout cela semblerait suffire au laboureur d'une vie entière; et il faut se souvenir que pendant ce temps le théâtre n'était nullement abandonné; avant ou après Polyeucte, Gounod donnait Cinq-Mars et le Tribut de Zamora, il remaniait Sapho pour la reprise à l'Opéra, et surveillait la translation sur la même scène de Roméo et Ju-

liette. Cette phase finale de la vie du maître fut donc la plus active; elle fut aussi la plus glorieuse à ne regarder que le dehors des choses; vieillissant, Gounod voyait se multiplier les hommages, les succès, la fortune, et il avait la très douce impression de se sentir porter vers une apothéose qui tenait un peu du décor d'opéra, un peu de la béatification.

Le commerce du dimanche à la campagne

Au cours d'une enquête qu'institua la Ligue du Dimanche (section de Québec) en l'année 1937, il fut prouvé que dans 225 paroisses du diocèse de Québec, 1644 personnes étaient forcées de travailler le dimanche par suite de l'ouverture de commerces variés.

Ces commerces se répartissaient comme suit:

Epiceries	266
Marchands généraux	280
Restaurateurs	330
Barbiers ayant commerce de restaurant	72
Garagistes	137
Vendeurs d'essence	370

1644 personnes s'occupaient à tenir ouverts ces magasins pour répondre à des clients éventuels.

On objectera peut-être que, dans certaines campagnes où les cultivateurs sont très éloignés du centre du village, il est nécessaire, dans les saisons où la besogne presse, de pouvoir s'approvisionner le dimanche afin de sauver du temps. Ces cas, cependant deviennent de plus en plus rares, à cause de l'amélioration constante des routes.

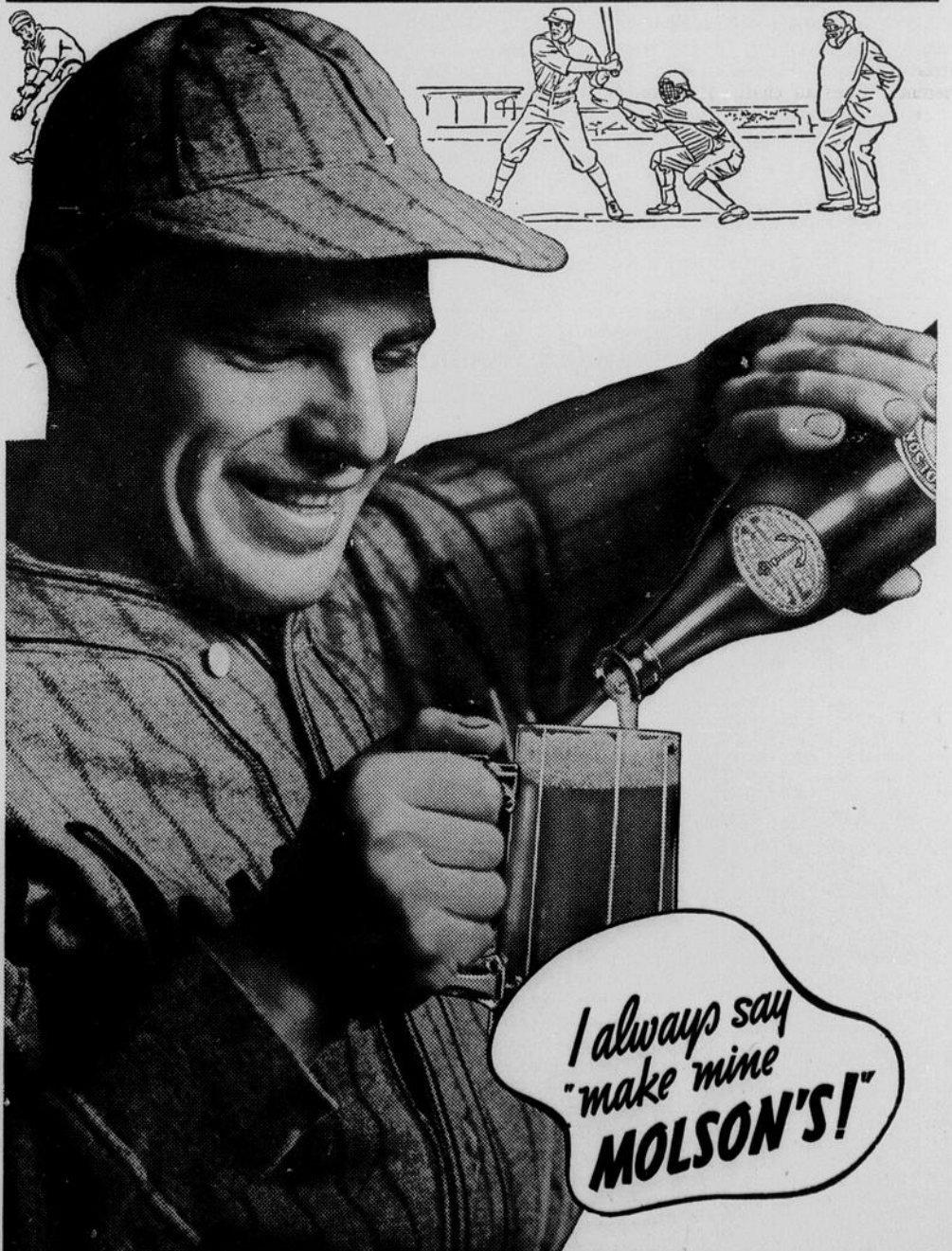
A part ces quelques rares cas de force majeure, les gens de la campagne, pas plus que ceux de la ville ne sont justifiables de se procurer, le dimanche, les articles dont ils ont besoin.

C'est une simple négligence de leur part. Que les ménagères fassent le samedi, le tour de leurs armoires et qu'elles se procurent tout de suite ce qui leur manque. Quand les marchands ne verront personne le dimanche, ils ne tarderont pas à fermer leurs portes. Ils ont droit à leur repos, tout comme les autres qui travaillent six jours pleins et il n'est pas juste qu'on les en prive.

Les acheteurs sont les grands responsables de la situation présente. C'est leur manque d'esprit chrétien qui les empêche de remplir ce devoir.

Qu'on s'abstienne donc d'acheter le dimanche et qu'on laisse tranquille la porte du marchand, la porte d'en avant et la porte d'en arrière.

La Ligue du Dimanche,
(section de Québec)



THE ALE YOUR GREAT-GRANDFATHER DRANK

Les idées

L'usage du fouet

L'application du chat à neuf queues à de jeunes criminels anglais vient de remettre à l'ordre du jour la question, souvent discutée parmi les criminalistes, de l'emploi du fouet contre certains récidivistes spécialement endurcis ou contre certains crimes particulièrement odieux.

On sait que l'objet même du droit pénal étant le rétablissement dans la société de l'ordre extérieur qui a été troublé par le délit, la peine, pour être efficace, doit agir, à la fois, sur le coupable par le mal qu'elle lui inflige et en même temps sur ceux qui ont connu l'infraction et qui seraient tentés de la renouveler par l'intimidation qu'elle produit: la peine, en un mot, doit être **expiatrice et exemplaire**.

La peine du fouet satisfait-elle à cette double condition?

La question a jadis été étudiée devant l'Association polytechnique par Me Léon Prieur dans une conférence fort documentée à laquelle j'emprunte les renseignements suivants: "L'application du fouet a eu de bons résultats, paraît-il, dans trois pays: l'Angleterre, le Danemark et les Etats-Unis.

En 1830, le fouet, systématiquement utilisé, purgea en quelques mois la cité de Londres d'une bande de vauriens spécialistes de vols avec violences connus sous le nom de **hooligans**. Ces exécutions laissèrent un tel souvenir dans la basse pègre londonienne qu'à l'heure actuelle le fouet est devenu un épouvantail et que, sur 1.400 prisonniers de la prison modèle de Wootton Bassett, on n'a besoin de l'appliquer que six fois par an en moyenne. Lors d'une dernière révolte de détenus, l'un d'eux allait frapper un gardien, lorsque ses camarades lui crièrent: "Garde au chat!" Il s'arrêta net. Le gardien eut la vie sauve. Le fouet avait produit son effet préventif.

Au Danemark, la bastonnade rétablie depuis 1905, à la suite de nombreuses attaques nocturnes, a ramené la sécurité de même qu'à Changhaï le rétablissement de la cangue et du bambou.

Aux Etats-Unis, le fouet est appliqué à une catégorie toute spéciale, et d'ailleurs peu intéressante, de délinquants: les maris qui battent leur femme! Le résultat de ces exécutions est si satisfaisant que l'Etat de Washington, voisin de celui de l'Oregon, où le fouet est appliqué, se proposait de l'imiter."

On trouve aussi dans les archives d'anthropologie criminelle de 1908 une curieuse étude du Dr Legrand, médecin militaire, qui fit un séjour assez prolongé au dépôt des compagnies de discipline d'Oléron et au bagne de la Nouvelle-Calédonie, et qui rapporta, précisément sur cette question du fouet, l'appréciation d'anciens bagnards devenus eux-mêmes de petits bourgeois rangés: "Ils regrettent amèrement le temps où ils pouvaient faire eux-mêmes leur police en administrant aux mauvais sujets une correction de coups de fouet. C'était alors, paraît-il, la seule sauvegarde de leur tranquillité. Un vieux forçat âgé de 81 ans, du nom de Dubois, sorte de Nestor de la Calédonie, où il était depuis 1864, disait au Dr Legrand: "Le fouet, il n'y a que cela pour la canaille".

Et un vieux libéré s'écriait d'un air inspiré: "Moi, j'en ai goûté, dans le temps, de la schlague. Il y a bien longtemps, mais je ne l'ai jamais oublié, et une fois m'a suffi. J'aurais mieux aimé risquer cinq ans de plus que de m'exposer à une nouvelle correction! D'abord, ça fait mal, et puis... on a son amour-propre. Et montrer son dos au public est pour certains aussi redoutable en pareille circonstance que la dégelée elle-

même. Voyez-vous, Monsieur le docteur, le tout est de savoir prendre les gens par leur côté sensible".

A consulter ces témoignages, il semble que le fouet joue, au moins comme épouvantail, un effet impressionnant à l'égard des professionnels du crime: la crainte est pour eux le commencement de la sagesse.

On ne peut cependant nier qu'en lui-même le fouet est un châtement déshonorant et qui tend à achever de dégrader le coupable auquel il est appliqué. "Ce châtement, disait déjà le pédagogue Quintilien, me paraît bas et servile, et il faut convenir qu'à un autre âge ce serait un affront cruel; d'ailleurs un enfant mal né qui n'est point touché de la réprimande, s'endurcira bientôt aux coups comme les plus vils esclaves". Ce que le maître romain, particulièrement connaisseur de la mentalité servile, disait de l'enfant, s'applique à plus forte raison à l'homme fait.

Il semble donc que la société ne peut vraiment recourir au fouet comme peine de répression, que si tous les autres modes de coercition sont impuissants à arrêter la marée montante des crimes.

A cet égard-là, il semble que si les peines privatives de liberté ont perdu de leur effroi salutaire sur les criminels, cela tient à ce que leur régime d'application a été par trop adouci. Le philosophe Ihering, parlant des évolutions du droit pénal, a écrit cette pensée profonde: "L'histoire de la peine est une abolition constante." Il y a un certain degré d'adoucissement qu'il ne faut pas dépasser à moins de tomber dans la sensiblerie et dénervier l'effet de la répression. Du jour où la prison devient trop douce, elle ne punit plus certaines natures uniquement sensibles à la douleur physique. Alors la société est tentée de rétablir le fouet: c'est le cas des parents trop faibles qui, pour ne pas punir à temps leurs enfants, en arrivent finalement à leur donner des gifles, quand leur mauvaise humeur déborde.

Or, il est malheureusement connu que dans les colonies où s'accomplissent les travaux forcés, au bout d'un certain temps, les forçats, s'ils ne font pas la mauvaise tête, peuvent arriver à un régime assez sortable.

D'autre part, le régime des prisons, comme Fresne, s'est tellement adouci qu'il n'inspire plus cette terreur, qui, suivant une parole célèbre, est nécessaire au salut même des citoyens honnêtes: *Sontibus inde tremor, civibus unde salus*.

Tout cela se sait malheureusement dans le monde de la pègre et on en abuse!

En réalité, ce n'est pas la répression qui manque à la société, mais c'est plutôt la société qui fléchit dans la répression. L'autorité s'anémie partout, même dans le système pénitentiaire. Si les prisons sont confortables, si les travaux forcés ne sont vraiment plus pénibles, alors les criminels s'en donnent à cœur joie. Que risquent-ils?

Pour dominer les criminels, il faut commencer par redresser l'autorité. La sévérité peut y suffire dans l'application des peines privatives de liberté, sans qu'il soit besoin de recourir à des châtements corporels comme le fouet. Le jour où le jeune "apache" saura qu'il accomplira de durs travaux de terrassement au lieu de fabriquer des fleurs artificielles, il commencera à réfléchir. Il sera toujours temps, s'il s'obstine, de restaurer la menace du fouet.

Et puis, avant de frapper les corps, la société n'a-t-elle pas à se reprocher gravement d'avoir négligé les âmes?

A la fin de sa communication à l'Association polytechnique sur la piene du fouet, Me Léon Prieur mettait dans la bouche d'un jeune délinquant en face de la société ar-

mée, pour toute sauvegarde, de la lanterne du fouet, cette parole sévère:

"Tu me frappes. Mais si, au lieu d'émettre la famille, tu avais protégé mon père contre l'alcool, ma mère contre la tuberculose, mes soeurs contre la prostitution! Si tu avais arraché des éventaires et des murs les publications et les affiches obscènes ou sanglantes, dont je me repais quand je vagabonde! Si tu m'avais laissé un idéal, si je croyais encore à la patrie! Ou même si, quand, tremblant de froid ou de faim au coin d'une borne, je pouvais encore voir briller dans le ciel les étoiles qui tu y as éteintes! Peut-être que tu n'aurais pas besoin de me frapper?"

Ces paroles qui datent, je crois bien, de 1911, n'ont rien perdu de leur actualité, alors que renaît, une fois de plus, dans la presse et devant l'opinion, la question de l'usage du fouet.

Henry REVERDY.

(De "La Croix")

Pourquoi les chiens courent après les chats

Au temps jadis, les chiens et les chats s'accordaient à merveille, comme tous les animaux. Mais il y eut entre eux une petite histoire qui tourna très mal, comme vous allez voir.

Le chien passait de grandes journées à la chasse. Il partait le matin de très bonne heure, dans le vent et le froid en hiver. C'était très dur. Quand il rentrait le soir, fourbu et gelé, il retrouvait, au coin du feu, le chat, confortable et tranquille qui l'accueillait en ronronnant.

— Tu as de la chance d'avoir un métier pareil, disait le chien.

Car le chat était fourreur.

Mais le chat, sagement répondait: — Tu t'amuses plus que moi à courir le pays.

— J'ai bien froid parfois, gémissait le chien.

— Je m'ennuie quelquefois beaucoup, ripostait le fourreur.

Enfin, un jour, le chien eut une idée. Il venait de tuer un jeune animal dont la fourrure à longs poils était splendide...

— Si seulement j'étais habillé ainsi, pensa le pauvre frileux, comme j'aurais chaud!

Et c'est ici que l'idée géniale lui vint. Il rapporta, au lieu de la manger sur place, l'animal qu'il venait de tuer et entra triomphalement chez le chat en portant sa proie.

— Qu'est ceci? demanda l'hôte.

— Je veux te proposer une affaire, dit le chien. Je t'apporte cette bête qui fera ton dîner, mais, en échange, tu me feras une chaude pelisse qui me permettra d'affronter les grands froids.

Le chat, après avoir réfléchi un instant, jugea le marché intéressant et accepta. Ce fut un assez gros travail. Bien entendu, le chat commença par dîner. Et même comme il était bon garçon et pas "regardant", il invita le chien à partager son repas. Et le lendemain il se mit au travail.

Mais voilà que le soir où fut terminé cet ouvrage, auquel il avait mis tous ses soins, il voulut l'essayer. Cela devait être pour le chien un petit paletot. Ce fut pour le chat une pelisse somptueuse qui l'habillait tout à fait. Et quand il se vit dans la glace, il se trouva tellement beau avec ses longs poils noirs d'emprunt, éclairés par ses magnifiques yeux verts qu'il eut un miaulement de satisfaction.

Sa coquetterie était éveillée: il était perdu. Il ne put supporter l'idée de se séparer d'une partie de lui-même. Et sans réfléchir à ce qui arriverait, sans songer qu'il allait commettre une vilaine action, il se sauva comme un voleur qu'il était dans un autre pays.

Et le pauvre chien volé courait

chaque fois qu'il allait voir le chat pour lui réclamer sa fourrure.

C'est pourquoi les chiens ont pris l'habitude de courir après les chats, espérant toujours retrouver leur bien volé.

LA LUTTE CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Nettoyage obligatoire des champs

En vertu du règlement de quarantaine contre la pyrale du maïs, il est obligatoire, avant le premier juin de chaque année, pour tous les producteurs de blé-d'Inde:

1. — De détruire complètement toute trace de la récolte de l'année précédente, c'est-à-dire tout débris de maïs (blé-d'Inde sucré, à grains ou fourrager), tiges, épis, feuilles, lièze et tout déchet quelconque partout où il s'en trouve.

2. — D'enfouir par un profond labour les chaumes, racines, râfles de maïs de telle sorte que la surface du sol en soit complètement débarrassée;

3. — D'enlever toutes les mauvaises herbes susceptibles de loger de la pyrale soit dans les champs, soit le long des clôtures, chemins, soit autour des bâtisses, etc..

La zone de quarantaine comprend tout la partie de la province bornée à l'est par les comtés de St-Maurice, Yamaska, Drummond, Richmond, Sherbrooke et Stanstead; et à l'ouest par la limite est du comté de Pontiac.

D'hui au premier juin donc, période de grand nettoyage obligatoi-

re. Les cultivateurs sont suffisamment au fait des ravages causés par cet insecte dans les champs de blé-d'Inde qu'il nous paraît superflu d'insister sur l'opportunité de cette mesure préventive contre le plus redoutable ennemi encore connu des récoltes de maïs.

ROUBLARDE DE CHIEN

Le compositeur bien connu, Gabaroche, possédait un chien à longs poils, qui avait en horreur d'être baigné.

Or, une fois, à la suite d'un bain, le dit chien attrapa une grosse bronchite. On le laissa alors plusieurs semaines sans lui faire prendre de bains. Et cela lui plaisait fort.

Lorsqu'il fut complètement guéri, on le conduisit un jour devant le grand baquet plein d'eau où l'on avait l'habitude de le baigner.

Mais, au moment où l'on voulut le faire entrer dans l'eau le chien se remit à tousser.

Son maître dit alors:

— Ce n'est peut-être pas prudent de le baigner? Si ce pauvre animal allait rechuter!

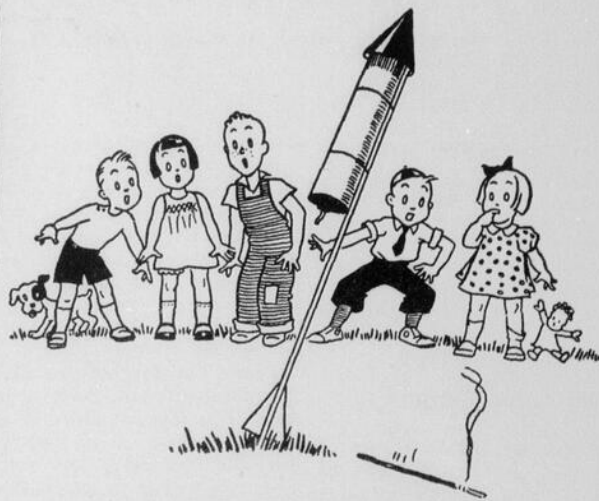
Mais lorsque, trois semaines plus tard, on voulut à nouveau l'approcher de sa baignoire, il se remit à tousser lamentablement.

Pour éviter ce bain qui lui déplaisait tant, ce chien, pas bête avait trouvé le truc!...

Rien n'est plus rare que la véritable bonté; ceux mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

La Rochefoucauld.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



LES FEUX D'ARTIFICE — scintilleront et paliront le 24 mai, mais la qualité de la BIÈRE DOW OLD STOCK est toujours élevée. Elle ne peut être autrement. On emploie seulement de l'orge et du houblon de la meilleure qualité que l'on puisse se procurer dans la préparation de cette bière riche et moelleuse qui est synonyme de — QUALITE!

Si vous recherchez la qualité, commandez de la BIÈRE DOW OLD STOCK. Votre épicer vous la livrera rapidement.



LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.

LES JAMBES ET LES PIEDS

Les jambes et les pieds vont maintenant nous occuper, mon courrier me prouvant que nombre de femmes regrettent le temps où les jambes demeuraient soigneusement dissimulées dans les jupes, car les indiscrétions dues aux dernières modes nous ont révélé combien rares, en réalité, sont les jolies jambes.

LES VARICES

Les jambes variqueuses sont fréquentes après la trentaine. Le bas élastique bien confectionné sur mesure, le massage vibratoire, les courants électriques de haute fréquence rendent de grands services pour arrêter l'évolution des dilatations veineuses. Certaines préparations de soufre, capsicum, hydrastis, etc. sont également fort utiles, mais quand on souffre de varices, il vaut consulter son médecin qu'essayer de se soigner soi-même.

JAMBES TROP GROSSES ET
JAMBES TROP MAIGRES

Il n'est rien de plus laid que de toutes petites jambes supportant un corps imposant et des formes opulentes. On obtient l'engraissement des jambes trop petites par des massages journaliers au beurre de coco, cette crème très grasse ayant pour effet d'affecter favorablement les muscles et tissus, occasionnant ainsi un engraissement local appréciable. Comme dans la plupart des traitements de ce genre, il ne faut pas s'attendre à des résultats visibles du jour au lendemain. La beauté ne s'achète qu'au prix de la persévérance.

On obtient parfois la réduction des jambes trop grasses par des massages avec une bonne gelée amincissante à base de compbre. Là encore, le traitement exige de la persévérance.

LES JAMBES ARQUEES

On arrive assez facilement à redresser les jambes ou les cuisses des enfants, au moyen d'appareils spéciaux, mais chez les adultes, le redressement est pour ainsi dire impossible. Pour avoir un avis réellement autorisé sur cette difformité, il faut consulter un bon chirurgien.

L'IMPORTANCE DE LA
CHAUSSURE

On attache trop d'importance à l'apparence d'une chaussure sans s'occuper de son rôle réel qui est de protéger le pied et non de le déformer. Le pied doit être maintenu, il ne doit pas être serré; la chaussure a pour mission de le mouler sans le comprimer d'aucune manière.

Les personnes obligées de faire de longues marches ou de se tenir debout derrière un comptoir ou devant une machine quelconque dans un atelier, doivent toujours choisir des bottines amples à talons semi-larges et demi-hauts.

ORTEILS CHEVAUCHES

Les chaussures à bouts pointus ou sans élargissement suffisant à la hauteur du petit orteil, font chevaucher les os du métacarpe et peuvent produire des douleurs pénibles

à supporter et parfois même des ongles incarnés.

Lorsque les orteils chevauchent, il faut, de bonne heure, les redresser par le moyen de petites séparations en caoutchouc maintenues par du sparadrap (en anglais: "tape") et conservées pendant la nuit.

LES ONGLES DES PIEDS

Les pieds normaux doivent être lavés souvent et les ongles régulièrement à la sortie de chaque bain. Il ne faut pas les tailler trop en rond, ni trop court qu'ils se recouvrent d'un bourrelet de peau, sous peine de provoquer l'ongle incarné, c'est-à-dire l'ongle dont le rebord pénètre dans les chairs occasionnant une vive douleur.

Dès qu'on s'aperçoit que l'ongle s'incarne, on massera la peau pour l'éloigner de l'ongle et l'on passera un petit tampon d'ouate entre l'ongle et la chair, qui sert d'isolateur, poussant ce tampon profondément jusqu'aux chairs ulcérées qui sont repoussées en bas, tandis que l'ongle est relevé.

Il faut guérir la plaie, s'il y en a une, en appliquant chaque soir une compresse chaude à l'eau boriquée ou à la lotion Oxamine. Il faut également prendre de fréquents bains de pieds pour attendrir l'ongle et le diriger par des coupes réitérées.

Cette pratique de patience évite l'opération, inévitable dans les cas négligés ou graves.

LES CORS ET LES DURILLONS

On a prétendu que **cordonnier** signifie **donneur de cors**. Il est certain que les femmes, pour éviter d'avoir de grands pieds souffrent souvent de gros cors. Pour les faire disparaître, il faut ramollir l'épaississement par des bains de pieds chauds et journaliers.

Si le cor n'est que superficiel, il se détache parfois très facilement. S'il est rebelle ou ancien, on appliquera chaque soir avec un applicateur de verre, un bon corricide. Au bout d'une dizaine de jours, vous pouvez enlever la petite tumeur épidermique qu'est le cor.

Il faut se garder de faire usage d'un couteau ou d'une lame de rasoir pour couper un cor. D'abord, on n'enlève que la surface du cor, ensuite, on risque de provoquer une hémorragie... et toujours, il y a grave danger d'infection pouvant aller jusqu'à nécessiter l'amputation du membre.

Quant aux durillons, ce sont des épaississements de l'épiderme, formant une plaque saillante jaune dont les bords se perdent sur la peau du voisinage. Ces collosités sont causées par le frottement, par conséquent elles résultent du fait qu'on est mal chaussés. Il se forme parfois en dessous du durillon, une bourse séreuse. Quand celle-ci s'enflamme et suppure, on a le commencement d'un phlégon nécessitant l'intervention chirurgicale, le remède tout indiqué c'est de porter des chaussures plus larges. La cure radicale, c'est d'en faire faire l'extirpation par un pédicure. Cependant, on arrive à les supprimer par des bains chauds suivis d'application d'un corricide.

LES OIGNONS

L'oignon est une boursouflure à la partie interne de l'articulation du gros orteil, il est dû à la pression exagérée des chaussures sur la bourse osseuse produite par la déviation en dehors du gros orteil. On peut traiter les oignons comme les cors, mais l'important, c'est d'améliorer la forme de la chaussure pour qu'elle n'occasionne pas de pression sur la bourse osseuse constituant l'oignon.

L'AUTO-ECRASUREMENT DU PIED

Les personnes astreintes par leur

travail à une station debout prolongée (commises de magasins, garde-malades, opératrices d'appareils mécaniques, etc.) sont sujettes à l'auto-écrasement du pied (en anglais: "fallen arches").

Celle qui souffrent de cette affection, dite "pied Plats" peuvent éviter la fatigue et les douleurs qu'elle occasionne en faisant faire par des spécialistes une voûte plantaire artificielle en métal, en liège ou même en cuir, qui n'est pas très coûteuse et qui se porte à l'intérieur de la chaussure.

LA TRANSPIRATION EXCESSIVE

La transpiration exagérée des pieds les écorche et rend souvent la marche douloureuse et impossible. Dans ces cas, il faut de fréquents lavages, au moins deux fois par jour, avec savonnage au savon de goudron et en mélangeant à l'eau de d'alun (2 oz) ou du sel d'Epsom (¼ lb) par bassinée d'eau. Changer ses bas deux fois par jour et les passer à l'eau avant de les remettre. On peut également faire usage d'une bonne lotion déodorisante qui neutralise l'odeur fétive de la transpiration. De plus, saupoudrer le pied chaque matin, avec de la poudre de talc.

LES POILS DISGRACIEUX

Contre les poils disgracieux et durs, il n'y a guère que les cires pilivores qui puissent être efficaces. Eviter l'usage du rasoir qui active la pousse des poils importuns.

POUR AVOIR DE BELLES
JAMBES

L'exercice sous toutes ses formes — particulièrement le saut à la corde et la danse — fortifie singulièrement les membres inférieurs et assure de beaux mollets, précieux à notre époque où il est de mode de les exhiber.

N'HESITEZ PAS A ME SOUMETTRE
VOS PROBLEMES DE
BEAUTE

Mon plus grand plaisir est de vous être utile. Il est des problèmes que vous n'osez soumettre à votre médecin ou à votre pharmacien. N'hésitez pas à me les soumettre et je m'efforcerais de vous aider à les résoudre. J'ai d'ailleurs fait imprimer toute une série de feuillets traitant des soins de beauté: soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux, enlèvement des poils follets, développement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poils et mesures normaux, la transpiration excessive. Ces feuillets ne sont pas des circulaires annonçant des produits quelconques. Ils ne comportent que des conseils désintéressés. Si vous désirez des exemplaires, vous n'avez qu'à en faire la demande indiquant lesquels vous désirez et incluant un timbre de 3 sous pour chaque feuillet désiré. L'envoi vous en sera fait dans une enveloppe cachetée, discrète, ne comportant aucune indication d'origine. Donc, quel que soit le problème de beauté qui vous embarrasse, consultez-moi par poste. Mon plus grand désir est de vous être utile, cousine.

Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche" 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

COUSINE BLANCHE.

Entretien du jardin
canadien

Par GORDON LINDSAY SMITH

LES ANNUELLES

Quand on procède au choix d'une liste d'annuelles, il faut porter une grande attention à la couleur et à l'époque de floraison de chacune. Il faut aussi s'occuper de la hauteur afin que les petits plants ne disparaissent pas derrière d'autres plus

Un thé pour tous les goûts

THÉ

503F

"SALADA"

hauts et plus touffus. Mais, ce sont là des points élémentaires que tout jardinier de quelque expérience perçoit automatiquement. Il y a d'autres distinctions à faire, celles-là plus subtiles. Par exemple, certaines teintes se marient mieux que d'autres et peuvent servir de base à l'arrangement d'une plate-bande, à condition toutefois que l'époque de floraison soit la même. Le parfum au-si doit être pris en considération, car il existe certaines variétés comme la giroflée, la nicotine, la mignonne, la centauree impériale, la verveine qui sont plutôt ordinaires comme plantes, mais qui rempliront votre jardin d'un parfum délicieux, surtout le soir. Dans les coins ombragés, les bégonias tubéreux, les pensées et les fleurs sauvages viennent très bien. On peut même dire que ce sont leurs endroits de prédilection. Les clarkias, les pieds-d'aloë, les lupins, les nicotines, les phlox, les verveines, réussissent bien dans les endroits semi-ombragés. Dans un sol pauvre, vous avez le choix parmi les variétés suivantes: le portulaca, qui en est sûrement un favori, puis l'alyse, la giroflée odoriférante, le linaira, le souci, le calliopsis, le tournesol, le salpiglossis, le schizanthus, l'oeillet d'inde, le pétunia et plusieurs autres. Ces variétés résistent bien à une température sèche. En résumé, disons que toutes ces fleurs peuvent être cultivées avec succès.

ECLAIRCISSEZ

Il est important d'éclaircir, les plants de légumes et de fleurs dès qu'ils ont atteint un pouce environ. Pour les fleurs, on peut adopter comme règle de laisser entre chaque plant un espace d'environ la moitié de sa hauteur. On laissera donc à peu près un pied entre les oeillets-d'inde, les pétunias et les reines-marguerites, deux à trois pieds entre les cosmos et les dahlias, mais seulement un pouce entre les petites alyses, les lobélies et autres plantes de bordure. Si vous espacez vos plants comme il convient, ils seront plus vigoureux et résisteront mieux aux grands vents et aux fortes pluies. Nous vous ferons remarquer que même les petits légumes comme la laitue et les radis doivent être éclaircis. Mais un pouce sera suffisant pour ces derniers ainsi que pour les carottes et les betteraves car une fois que les racines ont atteint un pouce d'épaisseur et deux ou trois de longueur, on devra les arracher à tous les deux plants et de même jusqu'à ce que le rang complet soit épuisé.

IL N'EST PAS TROP TARD!

Pour plusieurs régions du Canada, il n'est pas encore trop tard pour mettre en terre les fleurs vivaces et les vignes. Souvent vers

la fin de la saison, les prix sont plus bas et bien que le choix soit moins grand, il reste encore un bon assortiment.

Aux anciens du collège
de BerthiervilleREUNION GENERALE LE
22 MAI

Voici la lettre de convocation que M. le Président du Conseil adresse par la voie des journaux à tous les anciens élèves de son Alma Mater.

Chers Anciens.

L'Amicale des anciens élèves du Collège St-Joseph de Berthierville compte déjà dix-neuf ans de vie, et elle vivent encore cette année vous inviter à sa réunion annuelle.

Le 22 mai prochain, elle vous convie à son banquet et vous invite à venir rencontrer vos anciens professeurs et condisciples.

La mort du Révérend Frère Larose, la cheville ouvrière de l'Amicale, la situation financière précaire; tout a contribué à retarder d'un an la réunion plénière. Cette année, l'Amicale compte sur votre présence et espère que vous répondrez généreusement à son appel.

Le prix de la contribution annuelle, (banquet compris) n'étant plus que d'un dollar, par un d'entre vous ne peut refuser de se joindre à ses confrères pour célébrer avec éclat le 19ième anniversaire de la fondation de l'Amicale. En plus du dîner, il y aura des attractions spéciales, d'un genre nouveau, qui sauront vous faire oublier vos soucis quotidiens et vous faire passer une journée agréable et bien remplie.

Le président

Docteur PAUL GERVAIS
J.-A. Denis, secrétaire.

N.-B. Pour informations, les Anciens, à Montréal, voudront bien s'adresser à M. J.-A. Denis, 4569, rue Garnier, Tél. Amherst: 5650 et ceux de la région de Berthier, à M. le Président, ou Rév. F. J.-A. Rioux, c.s.v., directeur du Collège.

PROGRAMME DE LA JOURNEE
22 MAI

- (heure avancée)
- 8.30 h. Départ de l'autobus chez Dupuis & Frères.
 - 10.30 Messe au collège.
 - 11. Réunion du Conseil et photographie de tous les Anciens.
 - 12.00 Banquet.
 - 2.00 Revue de gymnastique par M. le Major Routhier.
 - 3.00 Tournoi de tennis par M. Longtin, champion canadien et ses amis
 - 4.00 Jeux divers de l'ancien temps.

BIENVENUE A TOUS

F.-J. SYLVESTRE
St-BarthélemiTéléphone 15
Casier postal 101

Matériel Apicole

Colonies d'abeilles, abeilles en paquets, reines, ruches modèles, sections, cire gaufrée, cadres, extracteurs, broches étamée, métal perforé, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

PAGE AGRICOLE

La vie coopérative

Samedi dernier à Québec, on félicitait M. Henri-C. Bois à l'occasion de son départ du Ministère de l'Agriculture pour la Coopérative Fédérée de Québec.

On a dit tant et tant de belles et bonnes choses sur son compte ce soir-là, qu'y ajouter serait m'exposer à la vindicte de ceux, s'il s'en trouve, qui jugent de la valeur des autres à travers leur valeur à eux en passant par le crible de leurs préjugés ou de leurs petits intérêts personnels.

Je ne dirai donc pas ce que d'autres ont si bien dit de Bois samedi; je me contente de vous redire ici trois ou quatre phrases qui, tombées des lèvres de celui qu'on félicitait, peignent bien mieux que je ne saurais le faire la valeur de celui qui pendant près de vingt ans déjà s'est dépensé sans compter pour le plus grand bien de notre agriculture dans une sphère où le travail n'est pas toujours apprécié sur la base de sa valeur réelle, mais trop souvent à l'aune d'une appréciation s'appuyant sur autre chose que l'intérêt de ce à quoi on prétend se vouer.

Je vous disais ici même, il y a une quinzaine de jours, combien j'étais heureux de l'entente survenue entre l'Union Catholique des Cultivateurs et la Coopérative Fédérée de Québec. La venue de Bois à la Fédérée doit, à mon sens, être considérée comme un complément heureux de cette entente, en même temps comme un gage que cette entente permettra de réaliser tout le bien que les amis vrais et sincères de notre agriculture en attendant.

Personne, mieux que lui, n'est qualifié pour mener à bien la lourde mais combien belle et fructueuse tâche qu'auront à accomplir nos deux grands organismes agricoles au cours de la décennie que nous commençons.

Les quelques phrases auxquelles je faisais tantôt allusion et que voici me semblent être un peu comme un manifeste que Bois a voulu lancer à tous les amis de notre agriculture lors de son entrée dans une nouvelle sphère d'activité.

"Je n'ambitionne qu'une chose: servir l'agriculture de chez-nous.

"Je ne suis l'homme ni d'un groupe, ni d'un parti; j'ai été et je reste l'homme de l'agriculture.

"Je considère que je n'entre pas dans une nouvelle voie, mais qu'à

la Fédérée, je n'aurai qu'à continuer ce que j'ai commencé. La Fédérée est la propriété des habitants; elle est celle de notre agriculture et en m'y attachant, je reste dans la vraie voie de ma profession.

"Je suis fier d'être au service des habitants de chez nous".

C'est simple, mais venant de Bois, ça a un sens qui n'échappera à personne.

Bois voit dans le travail qu'il assumera à la Fédérée rien autre chose que la continuation des magnifiques services qu'il a déjà si brillamment rendus à notre agriculture.

Aussi ai-je la conviction de dire beaucoup quand, en formulant mes vœux de succès à son endroit, je me borne tout simplement à lui souhaiter de faire aussi bien à la Fédérée qu'il a fait au Ministère de l'Agriculture.

ALFRED SAVOIE.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

BEURRE

Continuant son allure ferme, ce marché a fait preuve d'une assez grande activité durant cette dernière semaine et une autre avance a été enregistrée dans les prix.

Sur le marché de Montréal, les arrivages courants furent rapidement absorbés.

On rapporte une quantité de beurre de qualité secondaire plus considérable que par les années passées. Durant un certain temps, même avec une réduction de prix beaucoup plus accentuée que d'habitude, la vente en était difficile et l'accumulation en apparaissait pratiquement inévitable. Cependant, à la dernière heure, faute de première qualité, certains centres d'alimentation étaient disposés à en accepter une plus grande quantité et la distribution en devenait plus régulière.

Dans le moment, les Provinces de l'Ouest dirigent leurs offres sur les marchés de la Province d'Ontario où elles obtiennent les prix les plus rémunérateurs.

Le relevé final du bureau de la statistique du Gouvernement Fédéral démontre, au 1er mai 1938, que les stocks en entrepôts par tout le Canada accusent une diminution de 1,245,333 lbs comparativement à pareille date l'an dernier et que la

production canadienne du mois d'avril 1938 a enregistré une augmentation d'environ 7% sur le mois d'avril 1937.

Les prix actuels en cours sur les marchés d'outre-mer ont tendance à contribuer à une plus grande stabilité de notre marché domestique.

Lundi avant-midi, le 16 mai, les prix du No. 1, pasteurisé au gros variaient de 27 $\frac{1}{2}$ à 28c la livre.

FROMAGE

Depuis quelque temps, par suite d'un ralentissement dans la demande pour nos besoins locaux et d'une augmentation d'arrivages, ce marché traversait une période de tranquillité, mais à la fin de cette semaine, avec une plus grande fermeté du marché anglais et la possibilité d'exporter, les prix furent maintenus un peu plus stables.

Les arrivages courants de Québec obtiennent de 14c à 14 $\frac{1}{4}$ c la livre.

VOLAILES VIVANTES

Les arrivages sont modérés, toutefois, les poules très pesantes trouvent difficilement des acheteurs. Il y a avantage à n'expédier que celles de pesanture moyenne (4 $\frac{1}{2}$ lbs à 5 $\frac{1}{2}$ lbs chacune) qui sont plutôt recherchées actuellement.

Les "Poulets à Griller" sont en bonne demande et les prix fermes.

VOLAILES ABATTUES:

La demande demeure limitée et les prix stationnaires.

OEUFS

Montréal et Québec: — Un mouvement d'entreposage un peu plus actif, l'exportation d'une certaine quantité en Angleterre, contribuant à une offre plus restreinte furent les principaux facteurs à raffermir les prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: — Arrivages limités et prix fermes.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec: — Marché plus actif et les prix légèrement à la hausse.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 16 mai, 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Select

190 — 230 lbs 10.50 (1) 10.75 (2)

Prime — — — \$1.00

Bacon 180 — 230 lbs 10.50—10.75

Boucher

160 — 240 lbs .. 10.00—10.25

Léger 120 — 160 lbs 10.00—10.25

Lourd 240 — 270 lbs 10.00—10.25

Extra Lourd

270 lbs et plus .. 9.50— 9.75

Truies 6.50— 7.50

VEAUX DE LAIT

Choix 7.00—7.50

Bon 6.00—6.50

Moyen 5.50—6.00

Commun 4.50—5.00

VEAUX DE CHAMPS

Bon 4.00—4.50

Moyen 3.50—4.00

Commun 3.00—3.50

MOUTONS

Bon 4.50—5.00

Commun 3.00—3.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Choix \$6.50—7.00 tête

Bon 5.50—6.00

Léger 4.00—5.00

VACHES

Choix 5.25—5.50

Bonne 4.50—5.00

Moyenne 4.00—4.50

Commune 3.00—3.50

Très Com. 2.25—2.50

TAURES

Choix 6.00—6.25

Bonne 5.50—6.00

Moyenne 4.50—5.25

Commune 3.00—3.50

TAUREAUX

Choix 5.00—5.50

Bon 4.25—4.75

Moyen 3.75—4.25

Commun 3.50—3.75

BOUVILLONS

Choix 6.75—7.00

Bon 6.25—6.50

Moyen 5.50—6.00

Commun 4.50—5.00

Com. Lég. 3.50—4.00

PRIX DE REMISE

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC rue ST-PAUL Est, MONTREAL

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 21c

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

COQS 15

POULETS VIVANTS

A GRILLER Gris

A—3 lbs et plus 30c

B—2 $\frac{1}{2}$ lbs jusqu'à 3 lbs 27

C—2 lbs jusqu'à 2 $\frac{1}{2}$ lbs 23

Blancs

A—2 $\frac{1}{2}$ lbs et plus 29

B—2 lbs jusqu'à 2 $\frac{1}{2}$ lbs 27

C—Pesanteurs moindres et qualité inférieure 22

OEUFS

A—Gros 24c

A—Moyens 22

B— 21

C— 20

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bons 09c

Moyens 07

Communs 06

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

A—6 lbs et plus 32

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 29

B—6 lbs et plus 29

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27

POULETS ABATTUS

Sélectionnés

A—6 lbs et plus 30c

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28

B—6 lbs et plus 26

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24

C—6 lbs et plus 26

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21

POULES ABATTUES

Sélectionnées

Spécial — 5 lbs et plus 23c

A—5 lbs et plus 22

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

B—5 lbs et plus 20

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18

C—5 lbs et plus 18

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 10 MAI 1938 INCLUSIVEMENT

Montréal et succusale Québec

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé 27 $\frac{1}{2}$ c

No. 1 non pasteurisé 26 $\frac{1}{2}$ c

No. 2 26 $\frac{1}{2}$ c

TRES IMPORTANT: — Aucune commission ou frais d'emmagasina-ge à déduire de nos prix de remise de beurre.

PREVENONS UNE EPIDEMIE DE CHENILLES A TENTE

Moyens de destruction

Le Ministère de l'Agriculture de Québec, (Service de la Protection des plantes) croit opportun de prévenir les cultivateurs contre une épidémie possible de chenilles à tente.

En fait les entomologistes ont observé, en divers endroits de la Province, un nombre considérable de petites chenilles à tente commençant à construire leur toile, principalement sur les cerisiers sauvages, le long des routes.

Il pourrait fort bien y avoir là comme la source d'une épidémie dont souffriront considérablement les arbres fruitiers et d'ornement.

Il est conseillé d'enlever immédiatement ces tentes ou d'arroser les arbres qui en portent avec une solution d'arséniate de chaux à raison de 2 à 3 livres par 40 gallons d'eau.

ON POURRAIT PROCEDER COMME SUIT

1. — Sur les végétaux sans valeur, enlever et brûler les toiles remplies sitôt qu'on les aperçoit.

2. — Dans les vergers, faites un arrosage avec solution empoisonnée (2 lbs d'arséniate de chaux dans 40 gallons de bouillie soufrée.)

3. — Sur les arbres d'ornement, appliquer une solution arsénicale soit 2 lbs d'arséniate de chaux hydratée et 40 gallons d'eau.

4. — Guetter le moment où les chenilles sont blotties en masse compacte sur les troncs; d'un coup de balai les projeter dans un seau contenant du pétrole et les brûler. (Ne jamais brûler les toiles sur les arbres utiles, ce serait faire plus de mal que de bien.)

IL VOYAGERA MAINTENANT

Non satisfait de la distance par-

courue durant ses trente années com-ingénieur de locomotive, M. James J. Burke, ingénieur de locomotive du Canadien National, qui prendra sa retraite à la fin de mai, se promet de voyager et de voir du pays.

M. Burke qui est entré au service du Canadian Northern Railway en 1903 fut nommé ingénieur le 23 mai 1907, mais son poste d'ingénieur de manœuvres en gare le retint durant toute sa carrière dans les cours de Port Arthur, Ont.

A VENDRE

Bon engin à gazoline à vendre de 14 forces s'adresser à Maxime St-Louis de Maskinongé ou à M. Eugène St-Louis 64 Ste-Marie, Louiseville.

A VENDRE

Bois de construction de toutes sortes de dimensions, brut ou préparé, ainsi que bardeaux de cèdre et lattes. Aussi: quantité de slaps à vendre au meilleur prix du marché. S'adresser à:

PHILIBERT BELLEVILLE
Ste-Emélie de l'Energie,
Co. Joliette, P. Q.

LA COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-JUSTIN

par son COUVOIR A LOUISEVILLE

OFFRE AUX AVICULTEURS DE LA REGION, DES POUSSINS DE 1ère QUALITE

Plymouth Rock barré 10c. et 09c.
Livournes (Leghorn Blanches) 09c. et 08c.

Provenance: Coqs enregistrés R. O. P. ou de descendance. Oeufs incubés 24 onces et plus.

Poulettes des deux races, de 6 et 8 semaines à 25c. du mois.

Poussins poulettes 90% sur demande, quantité pas moins de 500.

ESCOMPTE ACCORDES POUR TOUTE LA SAISON

500 poussins 1/2 sous; 1000 1 sou; 3000 et plus:

11 $\frac{1}{2}$ sous.

Commandez immédiatement — Quantité limitée

COUVOIR LOUISEVILLE,
J.-Roland Brassard, Secrétaire.

25 St-Jacques, LOUISEVILLE.

La Semaine Provinciale

La lutte contre le communisme

L'Osservatore Romano, journal officieux du Vatican, déclarait ces jours-ci: "Le communisme commence à peine à pénétrer au Canada, mais c'est le temps de sonner l'alarme".

On sait que dans la province de Québec, il y a une loi, dite la loi du cadenas, qui permet à la sûreté provinciale de lutter contre la propagande des agents de Moscou. Monsieur Edouard Asselin, l'assistant procureur général, a fourni aux journaux des renseignements intéressants sur le travail accompli par la police en vertu de la loi du cadenas depuis le mois de novembre 1937, à venir au mois d'avril 1938. Au cours de cette période, cinq établissements communistes ont été fermés. Au nombre de ceux-là se trouvent les bureaux du journal "Clarté", deux imprimeries et deux écoles communistes à Montréal. Dans ce même laps de temps, la Sûreté provinciale a exécuté 124 ordonnances pour des saisies de publications, elle a saisi 532 volumes communistes rédigés par 312 auteurs, elle a confisqué plus de 5,000 exemplaires de "Clarté" et 1,500 exemplaires d'autres journaux dont le principal est le Daily Clairon. La Sûreté provinciale a également saisi plusieurs autres ouvrages, pamphlets, brochures, tracts, etc dont le nombre se chiffre à 268.

Le département du procureur général a donc accompli une grande lutte contre le communisme, lutte qui lui a été rendue possible par la loi du cadenas et qui a paralysé les activités publiques des communistes militants et désorganisés leurs cercles.

L'Ordonnance No. 4

L'Ordonnance de l'Office des Salaires Raisonables qui fixe le traitement de tous les ouvriers et salariés de la province qui ne sont pas protégés par les contrats collectifs, est entrée en vigueur cette semaine. On s'attend à ce qu'au moins 600,000 salariés bénéficient de cette augmentation des salaires.

L'ordonnance avait été émise au mois de décembre. Depuis, l'Office

a entendu les représentations des principaux intéressés, les employés comme les patrons. Après une étude approfondie de la situation du social et l'économique, on apporta quelques modifications au décret. Comme le président, Monsieur Ferdinand Roy, l'a déjà déclaré, il s'agit du premier pas dans la voie de la restauration sociale de notre province. Ses dispositions pourraient être corrigées au besoin et l'Office complètera son travail par d'autres ordonnances.

Revision des taxes

La Commission de révision du système de taxation, présidée par M. Edouard Montpetit, a tenu sa première séance publique à Québec. Elle a pris connaissance de trois mémoires, présentés l'un par l'Association des camionneurs de la province, les autres par l'Association des hôteliers de la province et par M. A.-B. Normandin, du Service hydraulique de la province.

Cette commission a été formée l'an dernier par le gouvernement provincial pour étudier dans toute notre province le système de fiscalité et l'améliorer. Depuis plusieurs mois, les commissaires ont siégé deux fois par semaine à Montréal et à Québec. Il y a peu de temps, ils ont commencé à se déplacer dans différents centres de la province et à recevoir des mémoires de corps publics et d'associations. Dans quelques mois la Commission commencera la rédaction de son rapport qui sera ensuite soumis au gouvernement provincial. Il contiendra certes des suggestions susceptibles de changer, peut-être d'une façon radicale, notre système de taxation.

L'Industrie du Textile

La Fédération Nationale Catholique du Textile a pris samedi dernier une importante décision. Le contrat collectif qui avait été signé entre elle et la Compagnie Dominion Textile au mois de septembre dernier, à la suite de la grève, expirait le 28 mai. La Compagnie refusait de le renouveler. Le ministre du Travail, l'hon. M. William Tremblay, déclara à ce sujet que si la Compagnie persistait dans son refus, le gouvernement demanderait à l'Office des Salaires Raisonables d'intervenir pour protéger les ouvriers. La semaine dernière, il y a eu une conférence au bureau du premier mi-

nistre entre les officiers de la Compagnie et les officiers du Syndicat. Et deux jours plus tard, le président du Syndicat, M. Albert Côté, déclara que les ouvriers demandaient à l'Office d'émettre une ordonnance pour garder en vigueur les salaires tels que fixés par le contrat collectif, en attendant que ce contrat soit renouvelé.

La Fédération demanderait à l'Office des Salaires Raisonables de nommer des inspecteurs compétents pour surveiller l'application de l'ordonnance. Elle demanderait aussi la permission de prendre part aux différentes conférences qui sont convoquées par l'Office pour discuter les problèmes du Textile. Elle demanderait également au gouvernement provincial un amendement à la loi des Syndicats Professionnels en vertu duquel les syndicats pourraient prendre la poursuite nécessaire au civil, au nom de leurs membres, à la suite de violations des ordonnances.

Dans sa déclaration, M. Albert Côté exprime sa satisfaction de l'attitude prise par le premier ministre et par le ministre du Travail dans cette affaire: "Dans son travail, dit-il, la Fédération est assurée de la coopération du gouvernement provincial, et notamment de la coopération de l'honorable ministre du Travail. Elle tient à exprimer ici sa satisfaction de la lettre de l'honorable ministre du Travail publiée lors de la tentative de la "Dominion Textile" de constituer des comités de boutiques sous le nom de "Conseils du Travail", et elle a apprécié vivement l'aide qui lui a été donnée mercredi dernier à la conférence de Québec par le premier ministre de la province et le ministre du Travail."

Défense contre la tuberculose

Le Comité provincial de défense contre la Tuberculose inaugurera officiellement sa campagne vendredi, le 27 mai. La démonstration aura lieu à Québec, au Palais Montcalm, et on veut lui donner tout l'éclat possible. Il est entendu que les discours seront irradiés.

M. le docteur J.-A. Jarry, directeur médical de l'Institut Bruchési de Montréal, exposera le programme du comité dont il est le président et présentera les distingués orateurs: l'honorable (Dr) Albiny Patte, ministre de la Santé et secré-

SI ÇA VAUT LA PEINE DE PEINTURER
ÇA VAUT LA PEINE D'EMPLOYER



Faites usage des MEILLEURES peintures pour votre maison — parce qu'une BONNE peinture est un placement, une assurance de longue vie pour l'objet peinturé. Autrement dit, pour un vrai bon résultat, employez les peintures Murphy. Fournies en 28 belles couleurs.

Produit par les fabricants de NARVO • THE MURPHY COMPANY LIMITED

MAURICE GEOFFROY, BERTHIERVILLE, Qué.
ASSELIN & FRERES, ST-CUTHBERT, Qué.
OVILA CHAMPAGNE, LANORAIE, Qué.
UBALD PICOTTE, ST-BARTHELEMI, Qué.

taire provincial (président honoraire), Monseigneur Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'université Laval (membre honoraire), M. le Dr Grant Fleming, doyen de la faculté de médecine de l'université McGill (membre actif). Il y aura aussi un éminent conférencier, le R. P. Belouard, O. P., prédicateur du dernier carême à Notre-Dame de Montréal.

LA PROVINCE NE VEUT PAS ETRE LIEE PAR LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROWELL

Le gouvernement provincial ne reconnaît pas l'autorité de la Commission Rowell. — Il présente un mémoire par pure courtoisie afin qu'on ne lui reproche pas son silence. — Il en profite pour affirmer les droits de la province de Québec et pour se prononcer contre toute tentative de centralisation.

La Commission Rowell, chargée de faire enquête sur les relations entre le fédéral et les provinces, a siégé à Québec la semaine dernière. Plusieurs corps publics ont présenté des mémoires, entre autres la Société St-Jean Baptiste de Montréal, le Board of Trade, les Chambres de Commerce, l'Association des Propriétaires et le comité permanent de la langue française. Le principal mémoire a été celui du gouvernement de Québec, qui a été présenté par M. Emery Beaulieu, l'un des avocats les plus renommés de la province.

Voici les principaux passages du mémoire: "Le gouvernement de cette province se croit obligé de déclarer solennellement qu'il ne reconnaît pas au gouvernement fédéral le droit de conférer, de sa seule autorité, soit à une commission, soit à un individu, le droit de faire enquête sur la situation financière des gouvernements provinciaux. Sous l'empire de notre système fédératif, chaque province, dans la sphère qui lui est propre, constitue un état autonome, jouissant de toutes les prérogatives d'un état souverain et nullement assujéti au pouvoir fédéral. Le gouvernement fédéral ne peut pas plus s'arroger le droit d'enquêter par l'intermédiaire de ses préposés sur la situation financière des provinces, que celles-ci pourraient enquêter sur la situation financière du pouvoir central. Reconnaître l'autorité de votre Commission serait en quelque sorte, reconnaître la suprématie de

l'autorité fédérale dans les matières qui sont du domaine provincial, et, malgré tout le respect qu'il éprouve pour les personnes composant la Commission, le gouvernement de cette province croirait manquer à son devoir s'il posait quelque acte impliquant pareille reconnaissance.

L'étude de la structure financière du pays et de ses parties constitutives, en vue de modifications possibles, ne devait être entreprise qu'après consultation et avec l'assentiment des provinces, représentés par leur Législature respective. Cette province a toujours été prête et est encore prête à collaborer avec les autorités fédérales et provinciales pour procurer une plus grande somme de bien-être à la population du pays. Mais elle ne peut pas consentir à sacrifier ses prérogatives de province autonome, même si elle y est invitée sous le prétexte de travailler au bien commun.

Il semble que le gouvernement central ait voulu donner l'impression d'une supériorité fédérale jusque dans le mode qu'il a employé pour constituer la présente Commission. Cette Commission qu'il chargeait d'entrer en relations étroites avec les gouvernements provinciaux, c'est par simple décret ministériel qu'il l'a nommée. C'eût été plus conforme à la dignité des provinces que ceux qu'on leur déléguait fussent nommés par une loi du Parlement après consultation avec les provinces. Pour ces raisons et prenant à notre compte une parole de l'honorable Monsieur Hepburn, premier ministre d'Ontario, nous devons déclarer que le gouvernement de la province de Québec ne comparait devant cette Commission, ni en qualité de demandeur, ni en qualité de défendeur, et qu'il n'entend être lié en aucune façon par les conclusions de votre rapport. Si le gouvernement de Québec a cru devoir se faire représenter à cette séance initiale, c'est qu'il n'a pas voulu manquer de courtoisie envers la Commission, c'est aussi parce que son silence aurait pu être considéré comme un acquiescement au principe qu'a posé le gouvernement fédéral, en confiant à une Commission nommée par lui seul la mission de faire enquête en vue d'amender l'acte fédératif de 1867. Malgré le choix très habile des termes employés dans le décret de nomination, il est clair que le gouvernement du Canada entend invoquer votre rapport, si vos conclusions

(suite en page 11)

A BASE DE PLOMB CRU

Pour couvertures en tôle galvanisée ou en ferblanc.

ARCANOL est la seule peinture arrêtant parfaitement et totalement la rouille.

Une couverture rouillée qui est traitée à l'ARCANOL, redevient une couverture neuve qui aura la durée d'une couverture faite à neuf. L'ARCANOL se pose très facilement et couvre jusqu'à 800 pieds carrés au gallon, pour une couche.

Un gallon d'ARCANOL pèse 22 livres. Trois couleurs à votre choix: gris, rouge et vert. Catalogue de renseignement donné sur demande.

C'est un nom, un produit qui sauve de l'argent pour celui qui s'en sert.

ARCANOL "Achète bien qui achète ARCANOL"

L'ARCANOL est en vente à.

LA FERRONNERIE De BERTHIER

PEINTURE — PLOMBERIE
PAPIER TENTURE — QUINCAILLERIE

Tél. 17

BERTHIERVILLE.



SECURITE SERVICE SATISFACTION

VOUS désirez la sécurité pour vous-même, les vôtres et vos biens.

JE vous garantis cette sécurité en plus d'un service à point et d'un règlement à votre entière satisfaction.

ASSURANCE:

Vie: — Plans modernes
Plans ordinaires.
Automobile: Cies associées
Feu, etc. : ou indépendantes.

Paul Poirier, B.A., L.S.C.

Représentant de compagnies d'assurances choisies.
BERTHIERVILLE, TEL.: 87

La Semaine Provinciale

(suite de la page 10)

sions s'y prêtent, pour introduire une mesure tendant à amender la constitution, dans le sens d'une centralisation de plus en plus accentuée. Ce but apparaît encore plus clairement, lorsqu'on réfère aux délibérations du comité spécial nommé en vertu de la résolution passée le 23 janvier 1935, par le parlement fédéral. Le gouvernement de cette province croit à propos d'exposer dès maintenant d'une façon catégorique et définitive, sa manière de voir sur la possibilité d'amender l'Acte de la Confédération de 1867.

Dans l'opinion du gouvernement de Québec, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est la ratification d'un pacte d'une nature nettement contractuelle. Il est puéril de rechercher si le pacte fédératif réunissait toutes les conditions requises pour la validité des contrats de droit civil. Les conventions entre états sont d'un autre ordre. Elles relèvent du droit public et non du droit privé. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en 1867 un certain nombre d'états, appelés provinces, autonomes et souverains sous l'égide de la Couronne Britannique, ayant décidé de se grouper ensemble, ont convenu de se former en une fédération et ont délibérément écarté le système d'une union législative, parce que ce système, avec la centralisation des pouvoirs qu'il comporte n'offrirait aucune garantie aux minorités. Pour donner naissance à cette fédération, les provinces ont consenti à céder à l'entité fédérative une certaine partie de leurs pouvoirs, mais elles ont conservé outre les pouvoirs législatifs non cédés, leur entité politique et leur constitution particulière, et elles sont ainsi demeurées, dans la sphère qui leur est propre des états souverains.

Ce n'est pas du gouvernement central que dérivent les pouvoirs et attributions des provinces; c'est, au contraire de l'accord de volontés des

provinces qu'est né le gouvernement central. Ce caractère conventionnel du pacte fédératif a été trop souvent proclamé, tant par les hommes d'Etat que par les juristes, pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Cette doctrine, le gouvernement de cette province déclare la faire sienne.

De là découle une conséquence primordiale. Participant de la nature des conventions, le pacte fédératif ne peut être ni amendé, ni modifié, sans l'assentiment de toutes les parties, c'est-à-dire de toutes les provinces. Il n'appartient ni à une majorité des provinces, ni encore moins au gouvernement fédéral d'y apporter des changements. Sur ce point, qu'il nous soit permis de remercier et de féliciter au nom de la province de Québec, l'honorable Premier ministre de la province d'Ontario d'avoir proclamé lors de sa comparution devant cette Commission, l'intangibilité de l'acte fédératif, sans le consentement unanime des provinces: On objecte que les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'ont pas toutes le même caractère; que les unes ont pour objet immédiat la protection des droits des minorités, d'autres la réglementation des relations entre le pouvoir central et les provinces, et d'autres encore l'organisation du rouage administratif fédéral, et qu'il conviendrait au moins de reconnaître au parlement fédéral le pouvoir d'amender les clauses qui n'intéressent pas directement les provinces. Mais à qui appartiendra-t-il de décider qu'une matière déterminée n'intéresse pas les provinces, et où s'arrêter, une fois le principe reconnu? Dans une constitution, il n'y a pas de clauses secondaires.

En somme la position que prend la province de Québec n'est ni compliquée ni ambiguë. A ses yeux la Confédération est un pacte volontairement consenti et qui ne peut être modifié que du consentement de tous. Elle entend en respecter toutes les clauses; elle s'attend à ce que les autres fassent de même. C'est en même temps une forme de gouvernement librement choisi, de

préférence à l'union législative, parce que plus propre à assurer la protection des minorités et le développement du pays dans la paix et l'harmonie. Ce choix a été arrêté, après mûre délibération, par des hommes d'Etat appartenant aux deux grandes races et aux deux partis, dont la vision et la clairvoyance incontestables n'étaient pas obscurcies par les bouleversements d'une époque toulée. La province de Québec croit que ce système est encore celui qui répond le mieux aux besoins d'un vaste pays peuplé de rades divers. En définitive la province de Québec est disposée à collaborer à toute mesure d'intérêt général non compatible avec les droits provinciaux, à fournir son assistance pour la mise en vigueur de toute réforme qui pourrait être juste et raisonnable, dans le cadre de la constitution, et à coopérer généralement avec les autorités fédérales et les autres autorités provinciales pour le bien-être de tous dans le respect des droits de chacun.

L'AVOINE "DON DE DIEU" N'EST PAS CE QU'ELLE EST REPRESENTÉE ET LA VENTE DE SA SEMENCE EST ILLEGALE

Des agents parcourant les campagnes actuellement dans l'est et dans l'ouest du Canada pour offrir en vente au prix de \$5 le boisseau, ou de 3 livres pour \$1 une variété d'avoine non autorisée appelée "Don de Dieu" et qui, d'après ce que prétendent les promoteurs de cette variété, rendrait jusqu'à 300 boisseaux par acre; en réalité il n'en est rien, car les essais conduits aux fermes expérimentales d'Ottawa, de Lennoxville, Qué., et de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., ont démontré tout le contraire. Ces essais effectués en 1936 et 1937 ont révélé que l'avoine "Don de Dieu" rapporte beaucoup moins que les espèces autorisées établies et depuis longtemps cultivées au Canada, comme la Bannière de la Victoire qui se vend couramment à Ottawa à 85 à 90c le boisseau pour la semence de la catégorie commerciale No. 1.

A la ferme expérimentale centrale d'Ottawa l'avoine Victoire a rapporté 65.5 boisseaux à l'acre et le "Don de Dieu" 44.7 boisseaux. A Lennoxville, la Bannière a produit 58.9 boisseaux à l'acre et le "Don de Dieu" 49.3 boisseaux. A Ste-Anne de la Pocatière la Bannière a rapporté 95.4 boisseaux par acre et le "Don de Dieu" 83.8 boisseaux.

Sur la base de ces essais le Céréaliste du Dominion a donc recommandé qu'aucun permis ne soit accordé pour la variété "Don de Dieu", et puisqu'il en est ainsi c'est une infraction à la Loi fédérale des semences que d'offrir cette avoine en vente.

Pour mettre les cultivateurs de la province de Québec en garde, le Ministre de l'agriculture de cette province a publié un avis public sous l'en-tête "Cultivateurs soyez sur vos gardes", dans lequel il est dit que certains agents parcourent la province offrant à prix fabuleux certaines variétés d'avoine comme "Don de Dieu", "Merveilleuse" ou d'autres grains portant des noms fantaisistes semblables.

"Ces semences," dit l'avis "sont vendues en contravention de la Loi fédérale des semences, car elles ne sont pas autorisées. Les prix fabuleux auxquels se vendent ces variétés de grains devraient suffire pour éveiller les soupçons des cultivateurs. Si ces variétés étaient aussi productives qu'on le prétend, le Ministère de l'agriculture serait le premier à en reconnaître la valeur, mais les essais conduits aux fermes expérimentales avec ces grains semés dans les mêmes conditions que d'autres variétés connues, ont dé-



Prostration

Lorsque vous êtes accablée de fatigue, irritable et en proie à l'insomnie, rappelez-vous que la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs restaure le système nerveux, vous donne de l'entrain et de l'énergie, des traits nouveaux de beauté.

Nourriture Du Dr Chase pour les nerfs

montré qu'elles sont de qualité bien inférieure à ces dernières.

Dans certaines parties de la province quelques vendeurs, au lieu de vendre la semence, persuadent aux cultivateurs de signer un contrat par lequel ces derniers s'engagent à remettre, à l'automne, la moitié de la récolte obtenue en paiement pour la semence. D'autres agents ont l'effronterie d'offrir en vente avec des pommes de terre de semence de valeur douteuse, une bouteille de fumier liquide à \$1.00 le gallon pour l'application à la récolte pendant l'été. Ce prix de \$1.00 le gallon est de l'exploitation pure et simple.

Une fois de plus nous recommandons à tous les cultivateurs d'être sur leurs gardes lorsqu'ils recevront la visite de ces vendeurs, dont le seul objet est de remplir leur bourse en vendant sous de faux prétextes des produits d'une valeur tout simplement ordinaire.

LA PAUVRETE N'A PAS SA RAISON D'ETRE.

Un conférencier de renom, déclarait, cette semaine au club des journalistes, que la capitale représente l'un des plus terribles exemples de l'incompétence, de l'inefficacité et de la lenteur nationale. Ottawa, dit-il, est situé dans un endroit qui lui permettrait de devenir l'une des plus belles capitales du monde. Actuellement, les conditions actuelles de cette ville font que les touristes aiment difficilement la visiter deux fois.

Toujours sur le même ton, le conférencier déplorait l'absence d'activité de la part du gouvernement dans la solution des problèmes économiques. L'argent est l'outil du commerce et le Parlement possède le droit d'en créer. Il n'y a aucune raison pour que la pauvreté existe en Canada. On devrait s'assurer de l'administration et de l'émission de l'argent, conformément aux besoins du public et à la demande du progrès.

PETITES ANNONCES

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez faire beaucoup d'argent dans un territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Pas de capitaux ni expérience requis. Travail régulier pour homme qualifié. Ventes bien meilleures cette année. Ecrire Boîte Rawleigh Key No ML-495 - 2 - E, Montréal, Canada.

BOIS DE CONSTRUCTION

de toutes dimensions, brut ou préparé, ainsi que bardeaux de cèdres et lattes, aussi quantité de slaps à vendre au meilleur prix du marché. S'adresser à Philbert Belleville, Ste-Emilie de l'Energie, Cté Joliette, Qué.

Pour service en photographie, qualité de l'ouvrage (agrandissement gratuit avec toute commande de 40c) apportez ou mallez vos pellicules à La Pharmacie Berthier, 55 rue de Frontenac, Berthierville.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

SPENCER

Corsets, Girdles, Brassières, Belts, Surgical Corsets

Un Dessin est Créé Spécialement pour Vous

Estelle Joly 13 de Laval

TEL.: No. 48

Dominique Giroux

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit et de Magistrat pour le comté de Berthier.

Bureau au Palais de Justice, BERTHIERVILLE.

Tél.: No. 89

EME. LACROIX

AVOCAT

Vendredi en soirée et toute la journée du samedi.
18 Frontenac, Berthierville.

Tel. No 115

Dr G.-H. Pagé

Chirurgien-Dentiste

108 de Frontenac, Berthierville

MAURICE BRETON

avocat

Le lundi après-midi de 2 à 5 hres p.m. à l'étude du Notaire J.-A. Boivin
Berthierville.

Tel. 126

Dr Gérard Gervais, M.D.

Médecin

Berthierville

AVILA ROULEAU

notaire

Sequestre officiel . . .
Bureau: Résidence:
88 Frontenac, 147 Montcalm
Tél. No. 119 . . . Tél. No 91

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
Expert-comptable licencié et agréé
"Chartered Accountant"
Consultations pratiques en matières
Comerciales et Financières.
186, Avenue VIGER, MONTREAL

Armand Sylvestre

AVOCAT

Bureau tous les jours de la semaine.
102 de Frontenac
BERTHIERVILLE.

Feu ! Feu ! Feu !

Bientôt ce cri sera souvent entendu et nous verrons les pompiers passant à toute vitesse, se rendant au lieu de l'incendie. Si c'était chez-vous, vos assurances seraient-elles suffisantes pour couvrir vos pertes?

Téléphonez-moi à 146. Je vous dirai comment vous pouvez vous assurer correctement à un coût minime.

ONEIL LAFRENIERE

ASSURANCES TOUS GENRES:

FEU—VIE—AUTOMOBILE—ACCIDENT—MALADIE—VOL—ETC.

Téléphone 146
Boîte Postale 9

Résidence & Bureau
35 rue de Frontenac.
BERTHIERVILLE, QUE.

St-Cuthbert

M. et Mme Gérard Robillard née Rose-Aimée Lambert, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Rita, Pauline. Parrain: M. Clément Robillard, oncle de l'enfant, marraine: Mme Pierre Robillard, grand-mère de fant.

Mme Lambert de St-Edmond est venue passer une huitaine de jours, chez sa fille, Mme Gérard Robillard.

Dimanche dernier, étaient de passage à Montréal, MM. Jean-Louis Casaubon, Martial Sylvestre, Bernard Denonmée, Michel Mandeville, Benoît Sylvestre et M. Plante.

Mlle Jeanne d'Arc DeGrandpré est revenue définitivement dans sa famille.

M. Irénée Drainville de passage à Trois-Rivières.

M. Ls Gonzague Robillard, à St-Barthélemy.

M. l'abbé Maxime Piette de l'Épiphanie rendait visite à son confrère M. l'abbé Laurin, vicaire de St-Cuthbert.

Nos élèves suivent assidûment le catéchisme et il y a lieu de croire que nombre de diplômés seront distribués à la fin de mai.

St-Viateur

Mlle Blanche Laferrrière a passé quelques semaines à Montréal.

M. Alfred Rochette, Mme Victor Sylvestre et Mlle Oliva Rochette étaient de passage à Berthierville chez M. et Mme Albert Dostaler.

M. Oscar Rousseau, Mlle Isabelle Rousseau, M. Rolland Dudemaine de Sorel en visite chez MM. Zénon Rousseau et Pierre Damien Sylvestre.

M. et Mme Paul Sylvestre de St-Hyacinthe et Mlle Charpentier ont passé une journée chez M. et Mme Pierre D. Sylvestre.

Mme Jean Baptiste Sylvestre a visité ses parents de St-Barthélemy.

Mme Cuthbert Bibeau est au repos complet par suite d'un accident à la cheville du pied. Souhaitons patience et prompt rétablissement à notre jolie malade. Mlle Laure-Alice Sylvestre lui tient compagnie.

M. et Mme "Borden" Robillard ont établi leur quartier chez M. Edmond Désy.

M. et Mme Albert DeGrandpré rendaient visite à Mme Arthur DeGrandpré et Mlle Irène DeGrandpré.

St-Ignace

Monsieur et Madame Philippe Latour de Sorel chez des parents.

Mlle Gabrielle Barthe pour une huitaine à Montréal.

Mlle Blanche-Hélène Laforest à St-Cyrille de Wendover chez sa soeur madame Omer Guévremont.

Mlle Blanche-Hélène Laforest pour une huitaine à St-Cyrille de Wendover chez M. et Mme Omer Guévremont.

Mme Hyacinthe Lavallée et ses enfants: Louis, Guy, Armanca de Ste-Anne de Sorel, en visite chez ses parents.

M. et Mme Amédée Baron nous ont quittés pour aller tenter fortune à Sorel. Nous leur souhaitons bonne chance.

M. Casavand chez son amie Mlle Laurienda Thibault.

Milles Bernadette et Hélène Plante M. Paul-René Plante prirent part au dîner de M. et Mme Zacharie Courchesne, dimanche dernier.

M. et Mme Philippe Latour, chez Mme Édouard Latour.

Milles Lucienne et Emilienne Guévremont sont allées à Sorel rencontrer M. Alvarez Courchesne de St-

Hyacinthe, par affaire.

M. et Mme Roland Courchesne et leur bébé Jean-Denis, chez des parents.

M. Joseph Deblois et Raphaël Valois de Yukam chez Mme Rémi Valois.

Mlle Gaby Barthe à Montréal chez sa tante Mme Joly.

Résultat du Concours d'avril donné aux élèves de l'école St-Joseph; Classe No 2 dirigée par Mlle Thérèse Valois.

2e Année

Marcellin Thibault 87 p.c., M. Stella Latour 85 p.c., R. Blanche 80 p.c., Yvon Guévremont 76 p.c., Isabelle Latour 75 p.c.

Honneur au mérite à Mlle Véronique Guévremont, pour sa bonne conduite et à Mlle Yvette Barthe pour son application.

1ère Année

Rose-Anna Thibault 94 p.c., Jean Noël 86 p.c., Enna Guévremont 78 p.c., Damien Guévremont 74 p.c., Etienne Latour 66 p.c.

Honneur au mérite à Mlle Jeanne-Rhêa Guévremont pour sa bonne conduite et à Mlle Rachel Plante pour son application.

Classe Infantile

Jean Philippe Chevalier T.B., Cécilien Latour T.B., Dolorès Thibault T.B., Imelda Latour T.B., André Barthe T.B.

St-Léon

MARIAGE- Le 4 mai, a été béni à Ste-Angèle de Prémont, le mariage de M. Sylvio Lacoursière, fils de M. et Mme Adolphe Lacoursière et de Mlle Rose-Aimée Lessard, fille de M. et Mme Xavier Lessard de Ste-Angèle de Prémont.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

VISITE DE L'INSPECTEUR

Au commencement de mai, M. l'inspecteur A. L. Auger visitait nos écoles. Après avoir constaté les progrès des élèves, il souligna la compétence active et dévouée de notre personnel enseignant.

COMMUNION SOLENNELLE

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle qui est sous la direction de M. le vicaire R. Lemyre, se terminera vendredi le 20 mai.

DIVERS

M. et Mme Louis Georges Deschènes, M. et Mme Lionel Bastien, Mlles Annette et M. Ange Bastien à Joliette au service de M. Léo Paquin décédé accidentellement.

M. et Mme Charles Deschènes de Louiseville, M. et Mme Joseph Deschènes de St-Georges de Champlain, ainsi que M. et Mme Hervé Béland de St-Narcisse, chez M. Victor Lemay dernièrement.

Mlle Gertrude Dussault de Montréal, de passage chez M. et Mme Joseph Lesage.

A Ste-Ursule, au libéra de M. Léo Paquin: M. Alfred Bastien, Mme Josaphat Paquin, son garçonnet Lucien, MM. Marcel et Gaëtan Bastien, M. Joseph Béland.

M. et Mme Maurice Auger et leurs enfants de Louiseville, ainsi que M. et Mme Adrien Auger et leur garçonnet, chez Mme A. Auger.

M. et Mme Philippe Ferron et leurs enfants de Shawinigan, chez M. et Mme Alphonse Ferron dimanche dernier.

St-Charles de Mandeville

DECES

Le 10 mai est décédé M. Hercule Prévost, époux de Victoria Prévost à l'âge de 74 ans, il laisse dans le deuil outre son épouse un

fils Gaudiose et une fille Mme Napoléon Joly, née Bella des Etats-Unis. Le service fut célébré le 12, par M. Léon Désilets, curé de la paroisse. Les porteurs étaient; ses deux frères et ses neveux. L'assistance fut nombreuse.

Le 11, est décédée Ida Prescott, épouse de Alfred Berthiaume à l'âge de 70 ans, elle laisse pour la pleurer outre son mari, une fille et un gendre de Montréal. Le service fut célébré le 13, par M. Léon Désilets; un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Le 12 courant, MM. Camille et Benoît Bergeron, quittaient leur famille pour aller travailler à Perron Gold Mine, Abitibi.

Le 7 courant, M. Arthur Paquin de Cornwall Ontario, unissait sa destinée à Mlle Ida Meunier, aussi de Cornwall. Il firent leur voyage de noces aux Etats-Unis, ils visitèrent leurs parents, ils étaient accompagnés de M. et Mme Charles Paquin, père et mère du marié.

A leur retour le 14, ils se rendirent à la demeure de M. Charles Paquin où une réception les attendait. La soirée fut des plus agréables, ils reçurent de nombreux cadeaux. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Mme veuve Édouard Lafrenière, mère de Mme Charles Paquin demeurant au couvent de Ste-Elisabeth est arrivée pour passer l'été avec sa fille Mme Charles Paquin.

VISITEURS

M. Léo Baril de Woonsocket, chez son père M. Azarias Baril.

M. Joseph Comtois de Montréal chez M. Osmond Beausoleil.

M. et Mme Victorin Gingras ainsi que leur famille chez son frère et beaux-frères.

M. Joseph Prévost et sa dame de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Le club de Mastigoche est ouvert. Les Messieurs de New-York, comment à voyager.

Recettes

Les oeufs réunissent dans un petit contenant une grande saveur et d'importants éléments nutritifs: protéine — constructeur et réparateur idéal de force physique; Vitamines A - B - G et D; minéraux — fer, phosphore, calcium et autres.

Et n'allez pas croire que les oeufs ne sont qu'un plat de petit déjeuner; ils ajoutent à la saveur de tous vos mets:

APERITIFS:

3 oeufs cuits dur
5 c. à soupe de mayonnaise
Une pincée de sel
1-3 tasse de jambon cuit déchi-
queté

OEUF FARCIS

2 c. à soupe de cornichons su-
crés, hâchés
¼ c. à thé de moutarde en
poudre

Coupez les oeufs cuits dur, en deux, dans le sens de la longueur. Enlevez le jaune que vous presserez à la fourchette. Humectez de la moitié de la mayonnaise; salez. Dans un autre plat, mêlez le jambon, les cornichons, le reste de la mayonnaise et la moutarde; emplissez les blancs d'oeufs de ce mélange et tournez à plat sur feuille de laitue. A l'aide d'un sac à pâtisserie, pressez les jaunes sur les blancs en motifs fantaisistes. Servez-en un par personne avec deux olives et du céleri farci. 6 parts.

PLATS DE RESISTANCE:

4 blancs d'oeufs
4 jaunes d'oeufs
¼ tasse de lait
¼ c. à thé de sel
Une pincée de poivre
Battez légers les blancs d'oeufs. Battez les jaunes, ajoutez le lait, le sel et le poivre. Incorporez aux blancs d'oeufs. Versez dans une poêle chaude et graissée. Couvrez solidement. Faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que les oeufs soient pris. Sortez de l'eau; placez sous le grill pour dorer le fond puis laissez quelques secondes pour que le dessus sèche. Couvrez de Sauce Lyonnaise et piles.

Catalognes et tapis crochetés

Nous achetons les catalognes, tapis crochetés, etc. que nous payons les plus hauts prix. Nous achetons aussi la laine filée ainsi que les chaussons.

Magasin W.-H. GAGNE et FILS
SAINT-JUSTIN, P. Q.

SAUCE LYONNAISE

½ lbs de foie
1 oignon moyen
10 clous de girofle
2 c. à soupe de beurre
1 petite feuille de laurier
2½ tasses de tomates
3 c. à thé de sucre
1 c. à thé de sel

Roulez les tranches de foie dans de la farine, du sel et du poivre. Faites frire au beurre pour brunir les deux faces. Laissez refroidir. Coupez en très petits cubes. Tranchez fin les oignons et faites frire au beurre. Ajoutez les clous, la feuille de laurier les tomates, le sucre et le sel, et faites cuire vivement pendant 10 minutes. Passez au tamis fin. Combinez au foie. Faites cuire quelques minutes pour épaissir. 6 parts.

BREVAGES:

1 c. à soupe de cacao
2 c. à thé de sucre
¼ c. à thé de cannelle
¼ c. à thé de muscade
1 pincée d'épices mélangées
1 pincée de sel
½ tasse de lait
1 oeuf

Mélez le cacao, le sucre, les épices et le sel. Brassez en une pâte douce avec un peu de lait. Ajoutez le reste du lait; battez. Ajoutez l'oeuf. Battez fort. Une part.

DESSERTS:

1½ tasse de lait
¼ tasse de sucre
1 pincée de sel
3 blancs d'oeufs
½ c. à thé d'essence de vanille
1-3 c. à thé d'essence d'amande

Ebouillantez le lait. Ajoutez le sucre et le sel. Brassez afin de dissoudre complètement le sucre. Battez légèrement

les blancs d'oeufs. Versez le lait sur les blancs d'oeufs, brassant constamment. Ajoutez les essences. Versez dans les tasses à "custard". Placez les tasses dans l'eau chaude. Faites rôtir dans un fourneau très modéré (325o F.) pendant 25 minutes jusqu'à ce que ce soit bien pris. Glacez. 6 parts.

LA REUNION DU CLUB ALPIN

C'est dans le décor des champs de glaces Columbia, Parc National Jasper, que le club Alpin du Canada tiendra sa 33ième réunion annuelle cet été. Pour la première fois dans l'histoire du club, les alpinistes se tiendront en automobile au lieu de leur réunion qui sera situé à 75 milles de Jasper Park Lodge.

DES CROISIERES A L'AVEVENTURE

Le "Chomedy" et le "Colborne" de la Canadian National Steamships affectés au transport des passagers et des marchandises, entre le Canada et les Antilles, peuvent accomoder 20 passagers. Plusieurs passagers préfèrent se rendre aux Antilles à bord de ces deux navires qui leur offrent voyage agréable et confort.

DE LA GLACE POUR TOUS.

Le système de réfrigération dont sera muni le nouvel hôtel de Vancouver pourra fabriquer quatre tonnes de glace, par jour, pour le service des tables et des chambres en outre des 75 tonnes pour les frigorifiques d'une capacité de 31,000 pieds cubes.



Un réfrigérateur électrique vous fera économiser de l'argent parce que:—

- (1) Les aliments sont mieux conservés que par les méthodes ordinaires—il y a moins de perte.
- (2) Vous profitez des ventes d'épicerie et de boucheries, puisque vous pouvez acheter plus d'aliments qui seront parfaitement conservés.
- (3) Son fonctionnement coûte très peu.

Étudiez la réfrigération électrique —C'est la méthode moderne de conserver les aliments et de les empêcher de se gâter.

Pour plus de détails informez-vous à notre bureau local.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.